

# Rapport d'activité 2025

PLATEFORME DE REPIT  
« PARENTHÈSE »



Réseau de Services pour une Vie Autonome



# SOMMAIRE

PLATEFORME DE REPIT « PARENTHESE ».....	PAGE 5
La plateforme de répit .....	page 8
Partenariats et formation.....	page 11
L'activité de la plateforme de répit .....	page 15
Le répit à domicile .....	page 21
Les autres offres de répit .....	page 23
Amélioration continue .....	page 38
La communication .....	page 43
Les perspectives .....	page 44
GLOSSAIRE .....	PAGE 45

# LES DATES CLÉS

# 2025

## JANVIER

### 9-10 JANVIER

Handiplateforme à Lyon

### 14 JANVIER

Matinée d'intégration au RSVA

## FÉVRIER

### 24 FÉVRIER AU 14 JUIN

2ème promotion de la formation Handisitting à Louviers

## MARS

### 13 MARS

Journée régionale des Handiconsults à Caen

### 21-22 MARS

Journées PEPITES dans le cadre de la quinzaine de la parentalité à Condé-sur-Vire

## AVRIL

### 4 AVRIL

Rendez-vous SOSS

### 8 AVRIL

Comité de la Charte Romain JACOB dans l'Orne

## MAI

### 15-16 MAI

SOFCODH 2025 au MoHo à Caen

### 23 MAI

Rendez-vous des PCPE de Normandie

## JUIN

### 13 JUIN

Inauguration des locaux de Rouen

### 17 JUIN

1ère journée régionale des Référents Handicap des établissements de santé à Rouen

### 23 JUIN

Assemblée générale du RSVA

### FIN JUIN

Lancement des permanences dans le cadre de l'AMI du département du Calvados

## JUILLET

Accord de l'ARS Normandie pour l'AMI 50 000 solutions - renfort du PCPE

## SEPTEMBRE

### 23 SEPTEMBRE

Journée régionale pour les professionnels de la Prévention et Contrôle des Infections et/ou du Bon Usage des Antibiotiques en Établissements et Services Médico-Sociaux à Rouen

## OCTOBRE

### 2-3 OCTOBRE

Colloque SOSS à Rennes

### 4 OCTOBRE

Journée "S'informer : une clef pour les aidants" au Centre des Congrès de Caen

## NOVEMBRE

### 18 NOVEMBRE

Journée de sensibilisation sur la déficience visuelle à la Fondation Hospitalière de la Miséricorde de Caen

## DÉCEMBRE

### 1 DÉCEMBRE

Signature de la convention Mamobois à la CPAM de la Manche

### 2 DÉCEMBRE

Signature de la Charte Romain Jacob dans le Calvados

### 8 DÉCEMBRE

Groupe de travail sur la démarche Référents Handicap Formation

### 10 DÉCEMBRE

Signature de la Charte Romain JACOB au Centre Henri Becquerel de Caen

## LES CHIFFRES CLÉS

# 2025

### **DIRECTION**

38 salariés au 31 décembre 2025  
6 sites de présence en Normandie  
4 formations collectives

### **COMMUNICATION**

63 600 visites sur le site internet  
3 208 abonnés LinkedIn  
1 530 abonnés à la newsletter  
20 articles de presse

### **NOUVEAUX OUTILS**

2 livrets de la collection "Petite enfance"  
2 fiches transport

### **PRÉVENTION PROMOTION SANTÉ**

4 journées santé des femmes  
5 visites blanches cancer

### **HANDIGYNÉCO**

83 EMS  
37 sage-femmes libérales  
546 consultations gynécologiques

### **PLATEFORME DE RÉPIT**

64 partenaires conventionnés  
407 aidants  
9 647 heures de répit à domicile  
34 enfants accueillis à l'ACM répit

### **COMMUNAUTÉ 360 DU CALVADOS**

501 nouvelles sollicitations  
140 parcours « complexes »  
13 comités thématiques

### **TERRITOIRES**

1 381 acteurs sur la cartographie  
+ 150 participants à la journée thématique  
60 professionnels à la journée déficience visuelle

### **FORMATION**

1 184 parcours de formation  
95 actions de formation  
12 639 heures de formation  
+ de 30 intervenants formateurs

### **HANDIDENT**

226 référents en hygiène bucco-dentaire formés  
26 journées de consultation de dépistage  
1 communauté en cours de déploiement

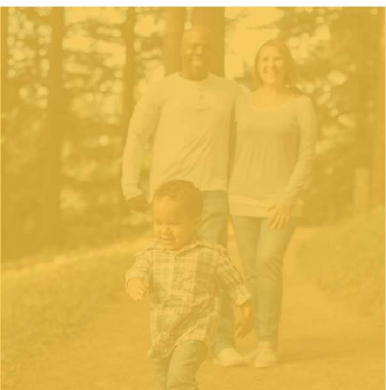
### **PCPE**

53 situations actives  
29 situations sur liste d'attente  
48 sorties du dispositif  
157 professionnels conventionnés dont 17 nouveaux

### **COMMUNAUTÉ 360 DE LA MANCHE**

380 nouvelles sollicitations  
155 parcours « complexes »  
9 comités thématiques

# Plateforme de répit “Parenthèse”



Dans un contexte où l'accompagnement des personnes en situation de handicap repose largement sur l'engagement des proches, le rôle des aidants est devenu essentiel. Ces proches aidants assument au quotidien des responsabilités importantes, souvent sur le long terme, pouvant entraîner une fatigue physique, psychologique et émotionnelle. La prévention de l'épuisement des aidants constitue ainsi un enjeu majeur auquel le RSVA a souhaité répondre, en collaboration avec les associations de familles et avec le soutien financier de l'ARS Normandie.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action de la Plateforme de répit « Parenthèse ». Portée par le RSVA depuis 2018, elle a pour mission de soutenir les aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap en proposant des solutions adaptées à leurs besoins, visant à préserver leur équilibre personnel et à renforcer leurs capacités d'accompagnement. C'est à travers un ensemble de services qu'elle répond aux besoins des aidants qui résident sur les territoires de l'ex-Basse-Normandie : le Calvados, la Manche et l'Orne.

La Plateforme de répit « Parenthèse » est accessible, sans notification MDPH ou MDA, aux aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap, quel que soit leur âge et leur handicap. Elle organise des temps de répit à domicile, sous plusieurs modalités et sans reste à charge pour les familles. Par ailleurs, elle complète également son offre avec le développement de projets innovants permettant de prendre en compte la diversité et l'évolution des besoins des aidants accompagnés.

Les missions assurées par la Plateforme de répit « Parenthèse » sont les suivantes :

- Écoute, information et orientation vers les services, dispositifs et partenaires,
- Coordination des acteurs autour de la prise en charge des répits,
- Mise en place d'interventions de répit à domicile ou lors de sorties extérieures,
- Mise en place de temps d'inclusion en ACM,
- Projets favorisant l'accompagnement du proche aidé et les temps de répit (ACM Répit, etc.),
- Proposition de temps d'échanges et d'activités destinées aux aidants.

Le livret d'accueil de la plateforme de répit « Parenthèse » détaille les modalités d'accès au répit et le fonctionnement du dispositif.



LIVRET D'ACCUEIL  
DE LA PLATEFORME DE  
RÉPIT « PARENTHÈSE »  
Réseau de Services pour une Vie Autonome  
janvier 2020



Ce dispositif agit en complémentarité et en collaboration avec les différents acteurs du territoire (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, Établissements et Services Médico-Sociaux, structures de l'éducation populaire, collectivités territoriales, associations, etc.). Ainsi, en 2025, le RSVa a continué d'être attentif aux différents appels à projets afin d'obtenir de nouveaux financements permettant de pérenniser ou de créer de nouveaux projets, en collaboration avec les partenaires locaux.

La plateforme de répit « Parenthèse » a pu accompagner 407 aidants sur cette année 2025, en proposant du répit à domicile mais également sur les autres offres de répit (Inclusion ACM, Solidarité aidants, ACM Répit, Activités aidants-aidés, etc.), soit 12 214 heures de répit en 2025.

**407**  
aidants  
accompagnés par la  
plateforme de répit

**12 214**  
heures de répit

# LA PLATEFORME DE REPIT

---

## L'EQUIPE

L'équipe de la Plateforme de répit « Parenthèse » est structurée de façon à assurer l'évaluation clinique auprès des familles, le suivi administratif, la mise en place des répits, ainsi que la coordination des projets et des actions auprès des partenaires.

L'équipe administrative a été renforcée en 2025, par la transformation de deux postes d'Assistant.e de Coordination en Référent.e Administratif.ve, sur le département du Calvados. Il s'agit à présent de deux temps pleins incluant des missions relatives aux partenariats et aux projets.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Département du Calvados, deux professionnels sont spécifiquement affectés aux actions de soutien aux aidants, permettant de développer de nouvelles actions pour accompagner les familles : suivi psychosocial individuel et collectif, actions d'information, de formation et permanences sur des territoires cibles.

Par ailleurs, l'équipe de la Plateforme de répit « Parenthèse » s'appuie sur les compétences des professionnels du RSVA afin de la soutenir dans l'exercice de ses missions : comptabilité, ressources humaines et communication. Elle assure une coordination de proximité auprès des autres services du RSVA (Formation, Santé, PCPE, etc.), des Communautés 360 portées par le RSVA ainsi qu'auprès des partenaires de terrain, afin de garantir la mise en place d'accompagnements efficaces.

---

## FONCTIONNEMENT

La Plateforme de répit « Parenthèse » est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, par téléphone au 09 82 22 67 94 ou par courriel à [parenthese@rsva.fr](mailto:parenthese@rsva.fr).

Les familles sont invitées à joindre le dispositif afin de formuler leurs besoins de répit et enregistrer leur demande. Dans le cas où il peut être difficile pour les aidants de se mobiliser ou d'échanger avec le service (barrière de la langue par exemple), un professionnel peut accompagner la famille lors de l'appel afin d'échanger tous ensemble.

Le circuit de la demande de répit s'articule autour de plusieurs étapes clés, visant à répondre précisément aux besoins des aidants et de leurs proches aidés :

**ÉTAPE 1** : Prise de contact auprès de la Plateforme pour exprimer le besoin de répit et renseigner les premières informations administratives.

**ÉTAPE 2** : Rendez-vous d'évaluation au domicile de la famille, par le Référent Clinique de la Plateforme (rédaction du document des « Habitudes de vie » du proche en situation de handicap).

**ÉTAPE 3** : Recherche et identification d'un professionnel adapté aux besoins du proche aidé et disponible sur les créneaux d'intervention souhaités par la famille (transmission des habitudes de vie à l'intervenant).

**ÉTAPE 4 :** Rendez-vous de première rencontre au domicile de la famille, avec le Référent Clinique de la Plateforme et l'intervenant du répit. Ce rendez-vous est un prérequis. Il permet à l'aidant, au proche aidé et à l'intervenant de faire connaissance et se mettre d'accord sur les modalités d'intervention. Si le rendez-vous est concluant, un Projet Personnalisé d'Intervention (PPI) est signé par la famille, l'intervenant et le Référent clinique. Ce document permet d'établir le cadre des interventions.

**ÉTAPE 5 :** Mise en place des interventions, selon les modalités convenues, en s'appuyant sur un classeur partagé comprenant les contacts utiles, le PPI, les habitudes de vie, les informations médicales relatives au proche aidé et un planning des interventions.

Un suivi régulier du répit est assuré, tout au long de l'année, à travers différents points d'étape avec les aidants et les professionnels du répit. Ces échanges permettent de garantir la qualité du service rendu, d'ajuster les interventions, si nécessaire, et de mesurer la satisfaction des aidants.

Un règlement de fonctionnement est signé par l'aidant lors de la signature de son contrat d'heures. Celui-ci rappelle les conditions de la mise en place du répit ainsi que les engagements de la Plateforme de répit et des familles.

Des points de suivis réguliers sont organisés auprès des Responsables de secteur des SAAD et des intervenants du répit, par les Assistantes de coordination et les Référentes administratives, afin de suivre les accompagnements et s'ajuster si nécessaire.

En 2025, le dispositif a rencontré quelques difficultés relatives à son fonctionnement :

- Sur le plan de ses ressources humaines : l'équipe a connu des arrivées mais également des départs, ce qui a engendré un turn-over important et le ralentissement de certains projets ;
- Concernant la fin d'un partenariat autour d'une offre de répit, les samedis après-midi, dans le Calvados.

Des réorganisations ont été nécessaires pour l'équipe, clinique et administrative, qui a su assurer la pérennité des répits et le maintien d'une coordination étroite avec les partenaires.

---

## LES INSTANCES ET L'ORGANISATION

La Plateforme de répit « Parenthèse » s'est construite en collaboration étroite avec les associations de familles et les partenaires du territoire bas-Normand, afin de répondre au plus près des besoins des familles et d'être attentif à leurs attentes.

Sa gouvernance s'organise autour de plusieurs instances représentatives, associant les acteurs institutionnels et opérationnels du territoire ainsi que les familles de personnes en situation de handicap :

Un Comité de pilotage se réunit deux fois par an afin de définir les orientations stratégiques, suivre la mise en œuvre des actions menées et valider les axes de développement au regard des objectifs fixés.

Deux Comités de suivi thématiques, dédiés respectivement aux Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et au Polyhandicap, réunissent des professionnels spécialisés, des partenaires de terrain et des familles identifiées. Ces instances ont pour objectifs d'assurer un suivi opérationnel du dispositif et d'identifier les besoins émergents des aidants afin d'adapter les modalités d'intervention.

Ces deux instances s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé par le RSVa.

## LES COMITES DE PILOTAGE

Depuis 2022, le Comité de suivi du dispositif a évolué en Comité de pilotage et convie les :

- Représentants du Comité de suivi TSA,
- Représentants du Comité de suivi Polyhandicap,
- Représentants d'aidants de personnes en situation de handicap,
- Représentants des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD),
- Représentants de dispositifs spécifiques,
- Représentants des Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS),
- Représentants de l'Éducation Populaire.

Le Comité de pilotage est chargé d'examiner les éléments structurants du fonctionnement de la plateforme, notamment la politique d'accès aux services et d'admission, le pilotage et le suivi des projets, ainsi que les modalités d'évaluation des actions mises en œuvre. Il participe à la définition et à l'ajustement des orientations stratégiques. Il contribue à l'identification et au déploiement de nouvelles actions, en cohérence avec le cadre réglementaire, les orientations définies et les besoins du territoire.

En raison de mouvements intervenus au sein de l'équipe sur le plan des ressources humaines, un seul Comité de pilotage a pu être organisé au cours de l'année : le vendredi 27 juin 2025.

## LES COMITES DE SUIVI TSA ET POLYHANDICAP

Les Comités de suivi se tiennent chacun, deux fois par an, en présence des représentants d'associations de familles et, depuis 2024, de familles accompagnées la Plateforme de répit.

Ils ont pour objectif de :

- Échanger sur les problématiques spécifiques liées aux handicaps,
- Obtenir les retours d'expérience de chacun (professionnels, bénévoles, familles),
- Échanger autour des difficultés rencontrées,
- Engager la construction de nouveaux outils,
- Partager des informations sur les activités et les actions de la Plateforme de répit et des associations de familles,
- Partager des informations relatives aux événements à venir (formations, forums, colloques, groupes de travail, etc.).

En raison de la très faible mobilisation des partenaires et des familles sur les différents créneaux proposés, aucun des deux Comités de suivi n'a pu se réunir en 2025. Des appels auprès des familles ont toutefois pu être réalisés afin d'obtenir leurs retours d'expérience et échanger autour de leurs attentes et de leurs besoins.

## PARTENARIATS ET FORMATION

Afin de garantir des interventions de répit de qualité et adaptées aux besoins des familles, la Plateforme de répit « Parenthèse » s'appuie sur un réseau de partenaires locaux.

Dans le cadre des interventions de répit, la Plateforme conventionne auprès des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), des professionnels libéraux et des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Ce conventionnement définit un cadre d'intervention, fondé sur des engagements réciproques, afin de permettre une prise en charge cohérente et conforme aux objectifs du répit.

---

### PARTENARIATS

La Plateforme de répit « Parenthèse » tient à conserver un lien de proximité avec ses partenaires privilégiés que sont les SAAD et les professionnels libéraux.

En 2025, le dispositif recense 64 partenaires conventionnés :

- 26 SAAD conventionnés : 12 Calvados, 8 Manche et 6 Orne,
- + 1 nouveau SAAD conventionné dans le Calvados,
- 19 Professionnels libéraux conventionnés : 11 Calvados, 6 Manche et 2 Orne,
- + 6 nouveaux professionnels libéraux : 2 Calvados, 3 Manche et 1 Orne,
- 3 nouveaux partenariats avec des ACM ou MJC, soit 8 structures de loisirs ordinaires et adaptées,
- 1 association porteuse de services civiques,
- 3 ESMS qui nous accompagnent sur des projets afin de développer l'offre de répit.

Des rencontres et des liens réguliers sont organisés auprès des Responsables des SAAD et des intervenants libéraux du répit.

Une réunion annuelle auprès des intervenants libéraux s'est organisée le jeudi 6 mars 2025. Ce temps a permis de présenter le rapport d'activité de l'année passée ainsi qu'échanger autour des attentes et des besoins des professionnels.

Des partenariats solides se poursuivent sur les projets en 2025 : UFCV, IEM François Xavier Falala, Association Unis Cité, UGECAM... et de nouveaux se créent : CAFS de l'ACSEA, service Onco-Hématopédiatrie du CHU de Caen, AGAPEI, etc.

A l'inverse, l'année 2025, aura été marquée par l'arrêt du partenariat avec les PEP14 autour du projet des Samedis Répit. Les modalités du partenariat n'avaient pas été respectées par les PEP14 en 2024, ce qui avait conduit à un arrêt des samedis, pour des questions sécuritaires auprès des enfants accueillis. Malgré une tentative de relance du partenariat, celui-ci s'est arrêté officiellement au printemps 2025.

La Plateforme de répit « Parenthèse » participe également aux différentes instances de ses partenaires (COPIL, groupes de travail, forums...) au sein des trois départements (liste non exhaustive) :

- COPIL de la Charte Accueil Réussi,
- Journées Pépites de la Manche,
- Journée nationale de l'Autisme de la Bibliothèque d'Argentan,
- GDT On se pause,
- Forum des familles de Trouville,
- GDT PRH Manche,
- Journée « Une clef pour les aidants » portée par la C360 du Calvados,
- Journée des aidants de la ville de Caen,
- Journée thématique de la DRAJES,
- GDT Malle aux trésors, etc.

Ces différentes participations favorisent la connaissance du RSVA auprès des familles et l'interconnaissance entre professionnels. Elles ont permis de renforcer les partenariats en cours et d'en créer de nouveaux.

La PFR « Parenthèse », qui participe aux Comités Thématiques de la C360, auprès des membres cœurs de la communauté, a également contribué à l'organisation de la journée « S'informer : une clef pour les aidants » le samedi 4 octobre 2025 au Centre des Congrès de Caen. Une journée qui a été très appréciée par les familles, les aidants et les professionnels.

Depuis 2022, la Responsable et la Coordinatrice de la PFR « Parenthèse » interviennent, chaque année, auprès du DIU « Répit » porté par l'Université de Lyon. Une intervention basée sur la présentation de la PFR, ses actions, son public, ses réussites et ses difficultés. Ces deux journées se sont organisées les jeudi 27 et vendredi 28 mars 2025.

La PFR est régulièrement sollicitée par de nombreux partenaires et ne peut malheureusement pas répondre à toutes les sollicitations. Cependant, elle est encore peu connue sur certains territoires et auprès de certains acteurs du champ ordinaire et spécialisé. Ainsi, elle doit poursuivre sa communication.

---

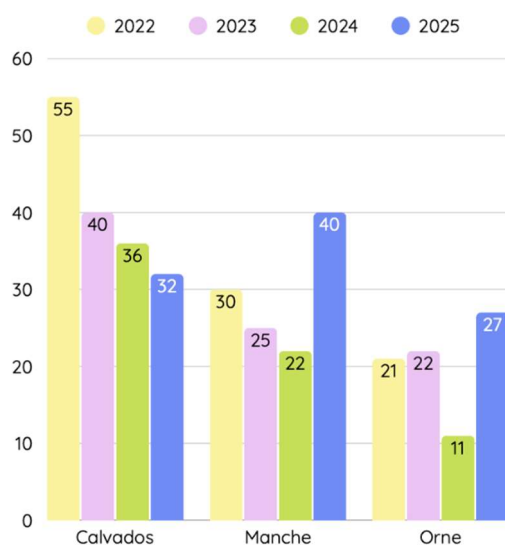
## FORMATIONS

La PFR « Parenthèse » s'appuie sur un réseau de partenaires conventionnés (SAAD et intervenants libéraux) afin d'assurer une qualité optimale des interventions auprès des familles. La réalisation des interventions de répit est conditionnée par la participation obligatoire à deux journées de sensibilisation au handicap, animées par les Référents cliniques du RSVA.

Des modules de formation complémentaires spécifiques (TSA et Polyhandicap) sont également proposés, par la suite, afin de parfaire les connaissances des intervenants et les faire monter en compétences.

Le service formation du RSVA accompagne la PFR dans la mise en place du suivi des formations, les inscriptions et les retours d'évaluation.

## Intervenants formés par année et par département



En 2025 :

<b>8 sessions</b> de sensibilisation au handicap en 2025	<b>99 professionnels formés</b> avec la sensibilisation au handicap en 2025
<b>3 sessions</b> dans le Calvados	<b>4,7 / 5</b> de taux de satisfaction moyen
<b>3 sessions</b> dans la Manche	<b>3 sessions</b> du module spécifique TSA
<b>2 sessions</b> dans l'Orne	<b>1 session</b> du module spécifique Polyhandicap

En 2025, le deuxième module Polyhandicap a été annulé au second semestre, faute de participants suffisants. Il en est de même pour la session de formation à l'intervention au domicile sur le département de l'Orne, qui devait avoir lieu en décembre.

Les Référents cliniques, qui animent ces temps de formation, ont également pu faire part de difficultés quant aux déroulements de ces temps de formation :

- Professionnels inscrits qui n'ont pas pris connaissance du programme de formation et qui ne connaissent pas la Plateforme de répit,
- Professionnels qui ont des interventions positionnées sur les journées de formation,
- Professionnels qui sont dans l'attente d'être outillés sur le grand âge et les maladies dégénératives.

Une vigilance sera établie lors des prochaines inscriptions et un rappel sera transmis auprès des SAAD ne respectant pas les engagements du partenariat.

Les professionnels formés nous font retour de leur contentement à la suite de la formation. Celle-ci est jugée intéressante et adaptée à leurs besoins. Les futurs intervenants du répit apprécient bénéficier de cet outillage avant de démarrer leurs accompagnements. Ils indiquent que la formation est très complète, qu'elle permet l'interconnaissance entre professionnels et que les Référents cliniques sont attentifs à leurs différentes questions.

Par ailleurs, les référents cliniques sont sollicités par la Commission Départementale Sport et Handicap du Calvados pour intervenir auprès des éducateurs sportifs du département. Ainsi, en 2025, Mélanie BELLEC a animé une matinée sur la thématique « Sport et trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H).

---

## ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (ADPP)

Les métiers de l'accompagnement peuvent être complexes à exercer et il est important, dans un climat difficile pour les familles ayant un enfant ou un adulte en situation de handicap, qui sont pour beaucoup d'entre elles en grande souffrance, d'accompagner nos professionnels du répit dans la prise en charge de ces publics, de leur donner des outils et des espaces de réflexion.

Ainsi, des séances d'ADPP ont été proposées, à raison de trois demi-journées par an, pour l'équipe de la Plateforme de répit :

- Un cycle de séances pour les Référents cliniques,
- Un cycle de séances pour les Assistantes de coordination et les Référentes administratives.

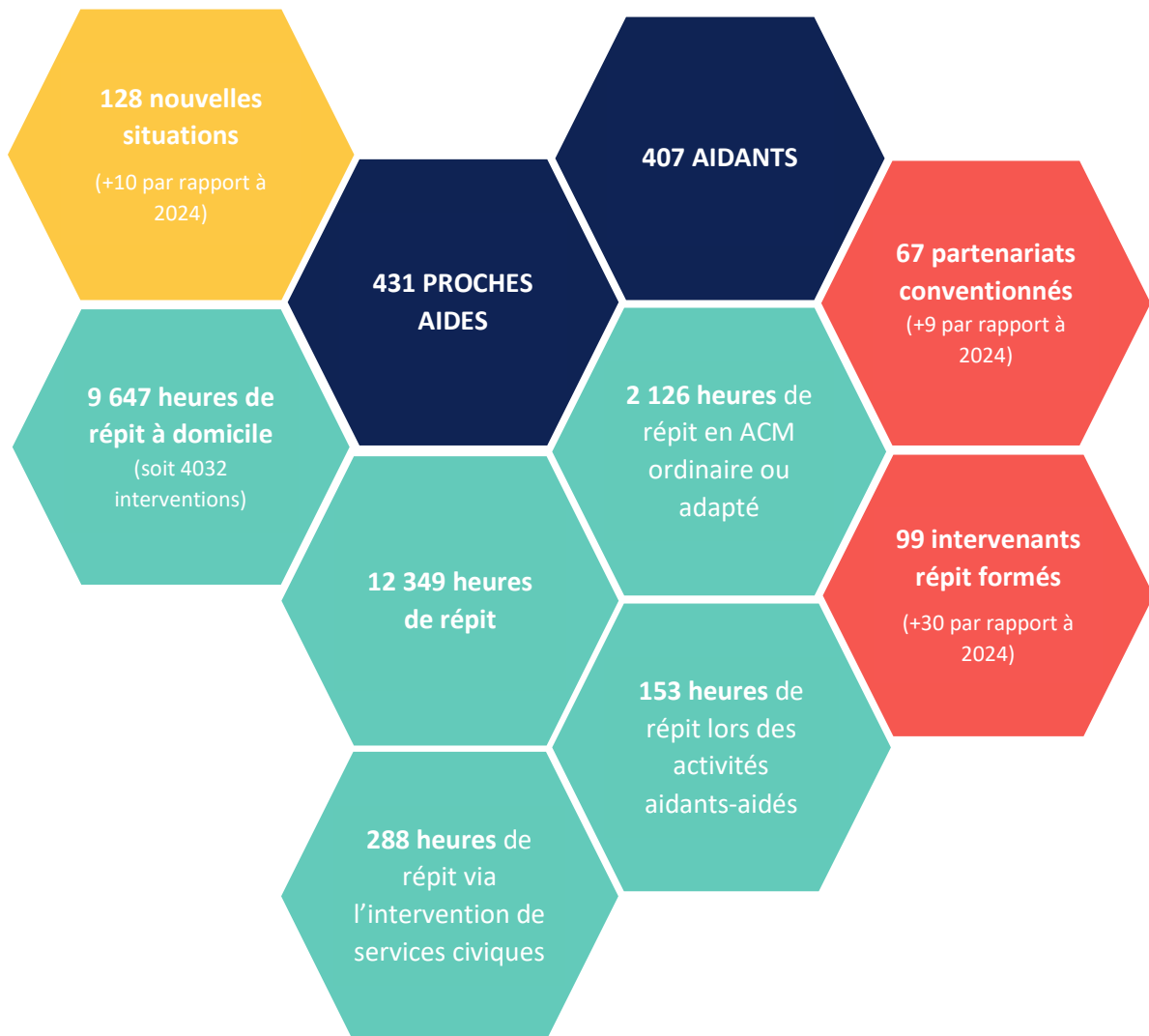
Ce même cycle de 3 demi-journées par an est également proposé aux intervenants du répit, qui peuvent parfois se sentir isolés dans leur pratique au domicile des familles.

Ces ADPP sont animés par un intervenant extérieur au RSVA au sein d'une salle de réunion extérieure au RSVA permettant la confidentialité des échanges et de libérer plus facilement la parole au sein du groupe.

Les Référents cliniques de la PFR « Parenthèse » se tiennent également à l'écoute des intervenants de répit lorsque ceux-ci souhaitent obtenir plus de renseignements sur les besoins et le fonctionnement du proche aidé à accompagner ou être conseillé dans sa pratique.

# L'ACTIVITE DE LA PLATEFORME DE REPIT

## LES CHIFFRES CLES



En 2025, la Plateforme de répit « Parenthèse » confirme sa dynamique de développement avec 128 nouvelles situations accompagnées. Elle renforce son rôle de soutien auprès des 407 aidants accompagnant 431 proches en situation de handicap. Cette progression témoigne d'un besoin soutenu sur le territoire mais également d'une meilleure identification de l'offre de répit par les familles et les professionnels qui les accompagnent.

L'activité à domicile demeure le pilier central du dispositif avec 4 032 interventions réalisées, soit 9 647 heures de répit. Un volume qui reste stable par rapport à l'année précédente.

Le répit en accueil de loisirs représente 2 126 heures, dont 1 991 heures au titre de l'ACM Répit et 135 heures en inclusion en accueil ordinaire. La baisse constatée (-395 heures) s'explique principalement par la réduction d'une semaine de fonctionnement de l'ACM Répit et non par une diminution des besoins.

La diversification des modalités d'accompagnement se poursuit. Les activités aidants-aidés ont généré 153 heures de répit, incluant l'accompagnement des jeunes aidants de la fratrie. L'intervention des jeunes volontaires en service civique dans le cadre du programme « Solidarité aidants » a permis de proposer 288 heures supplémentaires de répit afin de renforcer la complémentarité de l'offre auprès des familles.

Répartition du nombre d'interventions et d'heures par activité de répit :

Répit à domicile	9 647 heures	4 032 interventions
Solidarité aidants	288 heures	144 interventions
ACM répit	2 126 heures	168 interventions
Activités aidants-aidés	153 heures	6 interventions
Inclusion	135 heures	32 interventions

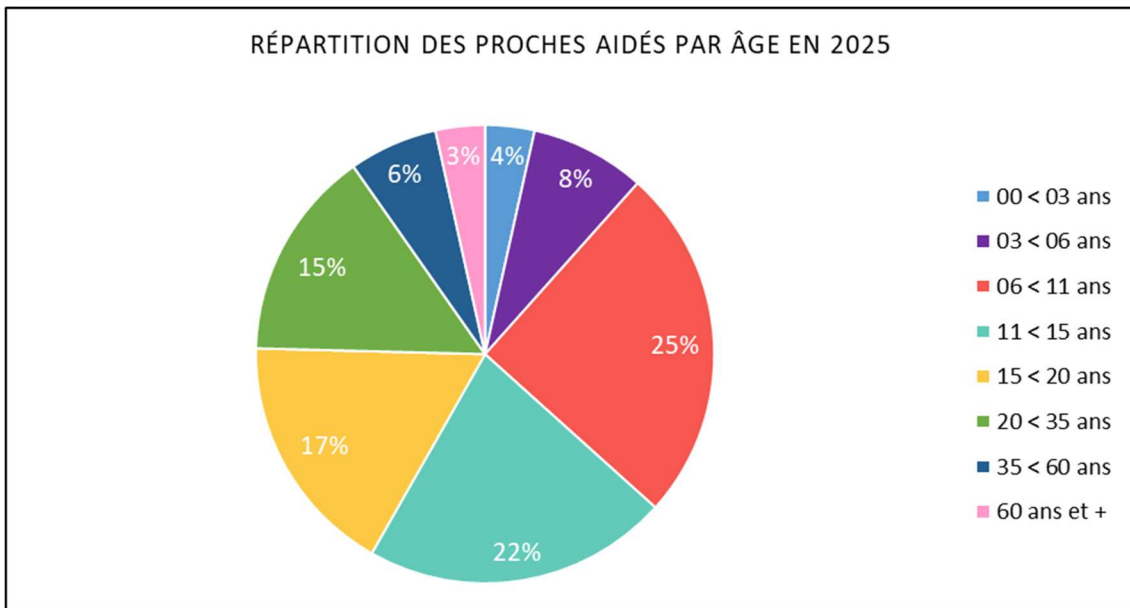
En 2025, la totalité des temps de répit organisés auprès des familles s'élève à 12 349 heures, contre 12 886 heures en 2024. Cette diminution s'explique principalement par la suppression d'une semaine de l'ACM Répit ainsi que par des tensions RH qui n'ont pas permis de maintenir le même niveau de réactivité et de déploiement des interventions qu'en 2024.

La PFR « Parenthèse » poursuit le développement de son réseau avec 9 nouveaux partenaires conventionnés en 2025, soit un total de 64 partenaires locaux. Ce développement marque la volonté du service de s'inscrire dans un ancrage territorial de proximité.

L'équipe clinique a pu former 99 nouveaux intervenants de répit (soit 30 professionnels supplémentaires par rapport aux données de 2024 et ce, malgré une formation annulée en fin d'année 2025). L'inscription des professionnels en formation témoigne d'un investissement soutenu dans la professionnalisation des intervenants et leur montée en compétences afin de garantir la qualité des accompagnements.

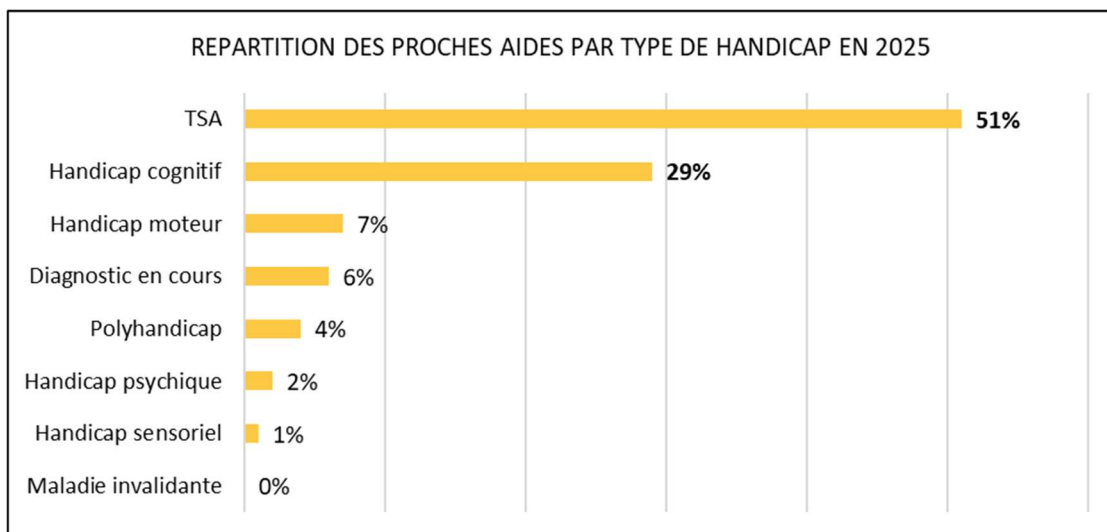
## TYPOLOGIE DES AIDÉS

La Plateforme de répit « Parenthèse » intervient auprès des proches aidés, quels que soient leur âge et leur handicap :



La majorité des proches aidés en situation de handicap accompagnés ont entre 6 et 35 ans, soit 79% des personnes accompagnées.

La proportion des adultes en situation de handicap est inférieure à celle des enfants accompagnés. Ce chiffre est constant d'une année sur l'autre.



La moitié des proches aidés accompagnés par la Plateforme de répit « Parenthèse » présente des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Près d'un tiers présente un handicap cognitif, à savoir : des Troubles du Neuro-Développement de type Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) avec ou sans Trouble Oppositionnel avec Provocation (TOP), une déficience intellectuelle ou un handicap dans le cadre d'un syndrome génétique.

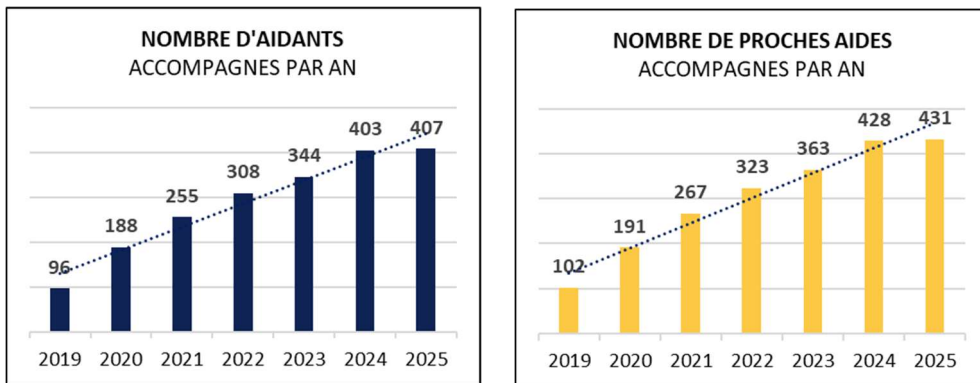
Pour 6% des situations, le diagnostic n'est pas connu des familles, ou en cours, notamment auprès des plus jeunes enfants accompagnés.

Depuis 2 à 3 ans, la Plateforme de répit « Parenthèse » est de plus en plus sollicitée par les familles ayant un proche présentant une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson, SLA, Maladie de Huntington

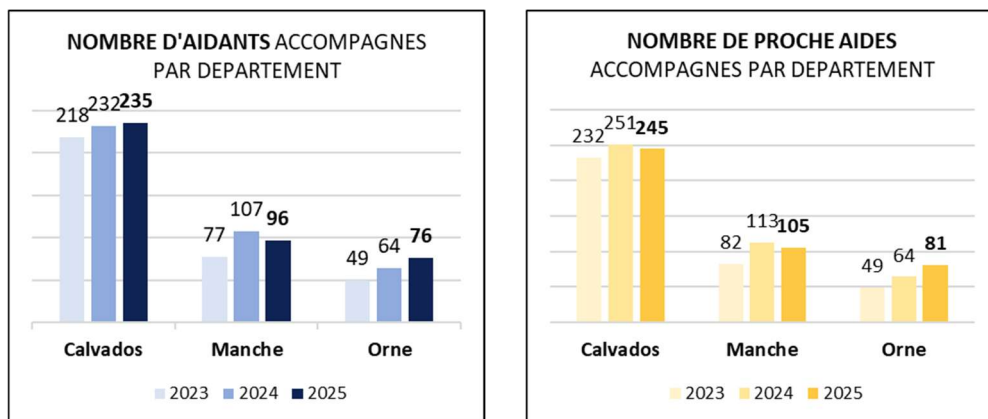
ou séquelles liées à un AVC). Même si la majorité de ces familles sont réorientées vers des Plateformes de répit dédiées ou Haltes relais, la Plateforme de répit « Parenthèse » est amenée à réaliser quelques accompagnements selon l'évaluation de chaque situation individuelle. Ces accompagnements restent minoritaires.

### EVOLUTION DE LA FILE ACTIVE

Depuis sa création en 2018, la Plateforme de répit « Parenthèse » renforce chaque année son engagement auprès d'un nombre croissant d'aidants et de proches aidés en situation de handicap accompagnés :



Cette dynamique de progression s'observe également à l'échelle des trois départements Bas-Normands :



Nous pouvons noter une progression différenciée sur les trois départements même si les accompagnements ne cessent de progresser par rapport à 2023. Si le Calvados demeure le département le plus fortement mobilisé, la croissance la plus dynamique est observée sur le département de l'Orne qui a presque doublé ses accompagnements depuis 3 ans.

Ces évolutions traduisent une montée en charge progressive de la Plateforme de répit « Parenthèse » et un maillage territorial qui se consolide sur l'ensemble des trois départements.

Activité de la file active :	Calvados	Manche	Orne	Total
Suivis en file active	245	105	81	431
Suivis "en veille"	69	50	10	130
Sorties du dispositif	149	30	42	226

Un suivi est mis en veille lorsqu'aucune demande de répit n'a été formulée par la famille pendant une période d'un an.

La sortie du dispositif intervient à la demande de l'aidant, en l'absence de sollicitation de répit pendant deux années consécutives ou lorsque la famille ne répond pas aux relances des professionnels de la plateforme.

Toutefois, les aidants ont la possibilité de réintégrer le dispositif à tout moment, sur simple demande.

---

## L'EQUIPE CLINIQUE AUPRES DES FAMILLES

L'équipe clinique est composée de professionnels de formations différentes afin de garantir une interdisciplinarité au sein de l'équipe (Psychologues, Educatrice spécialisée, Infirmière) et s'adapter aux profils des proches aidés (si celui-ci présente des besoins d'ordre médical par exemple).

L'équipe clinique intervient auprès des familles dans le cadre des rendez-vous d'évaluation au domicile et rédige les habitudes de vie du proche en situation de handicap. Le Référent clinique est garant des habitudes de vie établies et des modalités d'intervention convenues au sein du Projet Personnalisé d'Intervention (PPI).

Le Référent clinique réalise également un second rendez-vous au domicile des familles, lors des premières rencontres, afin d'introduire le nouvel intervenant de répit identifié (intervenant de SAAD ou libéral) auprès de la famille.

En 2025, l'équipe clinique a pu réaliser :	Calvados	Manche	Orne	Total
Evaluations	47	19	28	94
Ré-évaluations	8	6	8	22
Premières rencontres	51	21	19	91

On note une diminution des rendez-vous réalisés sur le département de la Manche en 2025, du fait de l'absence du Référent Clinique Manche. Toutefois, un renfort de la part de l'équipe a permis de maintenir l'activité.

Les Référents Cliniques de l'équipe de la PFR animent les formations proposées dans le cadre du répit. En 2025, 11 sessions de formation ont eu lieu (8 sensibilisations au handicap et 3 modules spécifiques) ainsi que 2 journées à +6 mois pour les modules spécifiques ayant déjà débuté :

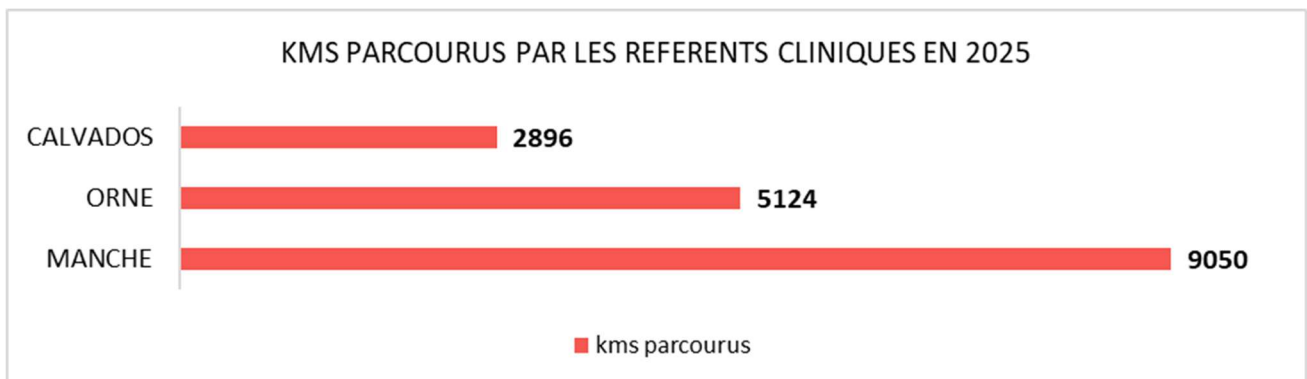
	Calvados	Manche	Orne	Total
Approche du handicap : découverte et sensibilisation (2 journées)	3	3	2	8
Module spé TSA (2 jrs + 1 à distance)		2		2
Module spé Polyhandicap (2 jrs + 1 à distance)		1		1

L'ensemble de ces programmes représente 24 journées de formation animées par les Référents Cliniques de la PFR.

L'équipe clinique intervient également en soutien dans la mise en œuvre des projets visant à développer l'offre de répit : sensibilisations, formations, présentation des habitudes de vie, supervisions ou conseils.

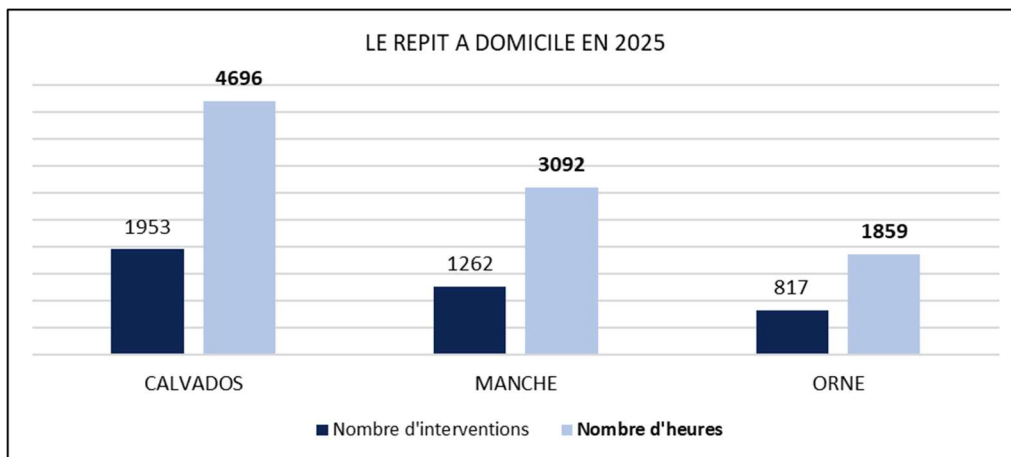
- ACM Répit : 2 jours de formation + 3 supervisions + 2 accueils + 3 départs.
- Solidarité aidants : 2 jours de formation + 1 jour de transmission des habitudes de vie + 3 supervisions.
- AMI CD14 : 3 sessions de 2 jours de formation auprès des aidants + 24 suivis débutés dans le cadre de séances individuelles de soutien psychosocial + 2 interventions lors d'actions d'information (ciné-débats).

En 2025, le nombre total de kms parcourus par l'équipe clinique s'élève à 17 070 kms :



## LE REPIT A DOMICILE

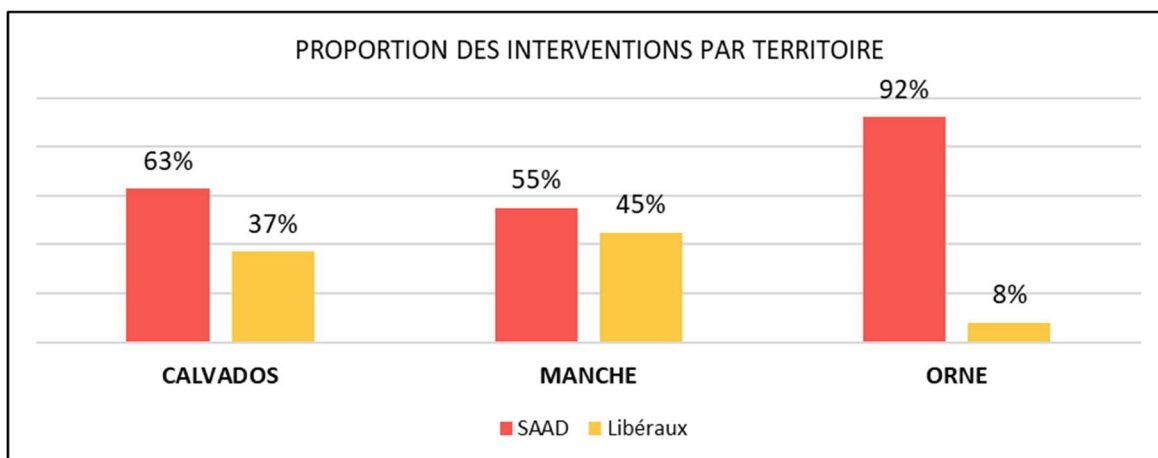
Les interventions de répit peuvent s'organiser au domicile des familles. Celles-ci sont assurées par des intervenants, préalablement sensibilisés au handicap, des SAAD conventionnés, mais également par des professionnels libéraux conventionnés.



Le répit à domicile représente le socle de l'activité de la Plateforme de répit « Parenthèse » : 9 647 heures de répit pour 4 032 interventions à domicile au total, sur les trois départements.

Depuis les difficultés liées au COVID-19 (difficultés des SAAD à trouver et à fidéliser leurs professionnels), l'ARS Normandie a autorisé la Plateforme de répit « Parenthèse », en 2021, à conventionner avec des professionnels libéraux afin de répondre aux différentes demandes sur les territoires.

Afin de continuer à répondre à son cahier des charges, la Plateforme de répit « Parenthèse » sollicite en première intention les SAAD puis fait appel, dans un second temps, aux professionnels libéraux. Dans un contexte toujours difficile pour les SAAD, le nombre d'interventions des libéraux n'a cessé de croître :



En 2025, les professionnels libéraux sont de plus en plus représentés au sein des interventions de répit. Ils réalisent presque la moitié des interventions de répit à domicile sur le département de la Manche. En revanche, ils sont assez peu présents sur le département de l'Orne.

Certains professionnels libéraux interviennent sur deux, voire trois départements, et peuvent accompagner jusqu'à 8 familles simultanément. L'activité connaît par ailleurs une augmentation notable durant les périodes de vacances scolaires.

## LES AUTRES OFFRES DE REPIT

La PFR, en lien avec des partenaires locaux, propose une offre diversifiée de répit afin de répondre aux divers besoins de répit des aidants :

- CALVADOS : Inclusions, Solidarité aidants et ACM Répit,
- MANCHE : Inclusions et ACM Répit,
- ORNE : Activités aidants-aidés et ACM Répit.

Un partenariat s'est également mis en place auprès du service Onco-Hémato-Pédiatrie du CHU de Caen, afin d'accompagner les familles ayant un enfant suivi dans le cadre de la prise en charge d'un cancer. Les modalités de fonctionnement ont été établies avec le service et une communication a été réalisée auprès des familles. Les premiers accompagnements pourront démarrer en 2026 (3 familles identifiées en 2025).

La Plateforme de répit « Parenthèse » a également répondu à un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) du Département du Calvados afin de proposer une offre d'actions en direction des aidants du Calvados : la mise en place a débuté en fin d'année 2024, s'est poursuivie en 2025 et se terminera fin 2026.

Une autre offre de répit est travaillée auprès de l'AGAPEI afin de proposer des « Week-ends Répit Family » aux familles de personnes avec un polyhandicap, au sein d'une structure totalement adaptée à Donville-les-Bains (50). Des interventions de répit sont envisagés durant ces week-ends, avec l'intervention de deux SAAD. Les premiers week-ends verront le jour en mars 2026. Ce projet bénéficie du soutien financier de la Fondation Crédit Mutuel.

---

### LES INCLUSIONS EN ACM DE PROXIMITE

L'équipe de la Plateforme de répit « Parenthèse » favorise l'inclusion des enfants et des jeunes au sein d'un accueil de loisirs ordinaire, à proximité de leur domicile, afin d'envisager un accueil à plus long terme au sein de la structure partenaire.

En 2025, 4 inclusions en ACM/MJC de proximité ont été réalisées, sur les départements du Calvados et de la Manche, soit 32 interventions et 135 heures de répit.

---

### SERVICE CIVIQUE "SOLIDARITE AIDANTS"



La PFR enregistre un pic de demandes de répit, de la part des familles, sur les mercredis et les samedis. Afin de répondre à ce besoin important sur les mercredis, la PFR renouvelle son partenariat avec l'association Unis Cité pour la 4ème année consécutive.

Plusieurs binômes de jeunes volontaires en service civique interviennent dans le cadre du programme « Solidarité Aidants ». Les objectifs de ce programme sont d'apporter des moments de gaieté et/ou de répit, lutter contre l'isolement et proposer des temps d'échanges ainsi que diverses activités au domicile des familles ou en collectif.

Ainsi, leur engagement permet de soutenir les aidants proches et familiaux dans leur quotidien et leurs démarches, de renforcer les liens entre aidants et aidés et donner une bouffée d'air à leur quotidien

Après avoir bénéficié de temps de sensibilisation dispensés par les Référents cliniques du répit :

- 12 jeunes volontaires sont intervenus en binôme auprès de 8 familles de l'agglomération Caennaise, de janvier à juin 2025;
- 144 interventions ont été réalisées, soit 288 heures de répit pour les aidants.

Une journée conviviale a été proposée aux familles, le mercredi 11 juin 2025, afin de clôturer l'année à la Coline aux Oiseaux. L'après-midi a mobilisé 3 des 8 familles accompagnées, autour de la thématique des Olympiades. Ce rendez-vous a été l'occasion d'échanger avec les aidants sur les interventions réalisées et leurs attentes pour l'année suivante.

Depuis novembre 2025, ce sont 8 nouveaux binômes de jeunes volontaires qui se lancent à leur tour dans cette mission en faveur des aidants. Supervisées par l'équipe clinique de la Plateforme de répit, leurs interventions se poursuivront jusqu'en juin 2026.

---

## L'ACM REPIT

Dans la continuité de son engagement en faveur du bien-être et du développement harmonieux des enfants et du répit de leurs familles, le RSVA a renouvelé l'ACM Répit pour sa 6ème édition lors de l'été 2025.

L'ACM Répit est un centre de loisirs adapté qui accueille, au sein de l'IEM François Xavier FALALA à Hérouville-Saint-Clair, une trentaine d'enfants et de jeunes en situation de handicap, entre 6 et 20 ans, originaires des trois départements Bas Normands.

Les enfants du Calvados sont accueillis à la journée et des nuitées sont réservées pour les enfants originaires des départements de la Manche et de l'Orne.

Cette offre de répit a été mise en place en 2020, à l'issue du confinement, afin de répondre à des besoins de répit importants. Forte de son succès, elle est reconduite chaque année. Sa réussite repose sur un partenariat entre la Plateforme de répit « Parenthèse », l'Union Française des Colonies de Vacances (UFCV) et l'APF France Handicap :



Le RSVA	L'UFCV	L'IEM François Xavier FALALA
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finance les séjours ;</li> <li>• Inscrit et fait le lien avec les familles ;</li> <li>• Constitue des groupes homogènes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrute et supervise l'équipe de direction et d'animation ;</li> <li>• Organise l'accueil de loisirs ;</li> <li>• Réalise le projet pédagogique ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met les locaux et véhicules adaptés à disposition ;</li> <li>• Forme à l'utilisation des véhicules de service ;</li> </ul>

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forme les équipes d'animation au handicap et sensibilise aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes ;</li> <li>• Supervise et conseille l'équipe d'animation.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadre et assure la sécurité physique et affective des enfants ;</li> <li>• Propose des activités adaptées.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe aux bonnes conditions d'accueil des enfants et des jeunes.</li> </ul> |
|--|--|--|

Cette collaboration a pour objectif d'offrir un temps de répit aux familles d'enfants en situation de handicap, tout en proposant aux enfants des activités adaptées en centre de loisirs, avec un taux d'encadrement renforcé (proche du 1 pour 1).

Cette année, l'ACM Répit a pu se tenir sur 3 semaines, du lundi 28 juillet au jeudi 14 août 2025, au lieu des 4 semaines habituelles. En effet, l'IEM organise à présent un séjour, propre à APF France Handicap, au sein de ses locaux début juillet.

Sur les deux dernières semaines 10 enfants, des départements de l'Orne et de la Manche ont été accueillis en internat. L'ACM accueille 12 enfants par jour et est ouvert de 8h30 à 17h30 pour les enfants accueillis à la journée.

Des sorties sont organisées et proposées aux enfants, en fonction de leurs centres d'intérêt et de leur fatigabilité, chaque semaine (piscine, zoo, ferme pédagogique, sortie à la plage, escalade, ...).

C'est un projet très sollicité et attendu par les familles. Nous ne pouvons malheureusement pas répondre favorablement à l'ensemble des demandes. Les familles en liste d'attente, qui n'ont pas pu accéder à l'ACM Répit en 2025, ont pu bénéficier d'un complément de 20 heures de répit à utiliser sur la période estivale afin de les soutenir sur cette période.

En 2025, 32 familles ont bénéficié de l'ACM Répit et 34 enfants ont été accueillis (dont 2 fratries). Des nuitées ont été organisées pour 10 enfants et jeunes des départements de l'Orne et de la Manche.

Un accueil a également été réalisé en lien avec les services de la Protection de l'Enfance, afin de répondre aux difficultés d'accueil la période estivale et aux besoins de l'enfant.

L'ACM Répit a pu offrir 1991 heures de répit auprès des aidants en 2025.

---

## ACTIVITES AIDANTS-AIDES DE L'ORNE

Le RSVA, en partenariat avec l'UGECAM, propose des temps de rencontre entre aidants. Ces temps prennent la forme d'activités réunissant aidants, aidés et fratries, conçues et animées par les professionnels de l'IME La Garenne à Saint Germain du Corbéis (61).

Ces rencontres ont pour objectif d'offrir aux aidants un soutien psychosocial, dans une logique de prévention de l'épuisement. Elles constituent un espace d'écoute, de partage et de respiration, favorisant le bien-être et le maintien de l'équilibre familial. Afin de permettre aux aidants de profiter pleinement de ce temps de répit, des ateliers dédiés sont proposés en parallèle pour les personnes aidées ainsi que pour les fratries.

Les temps de rencontre sont préparés et animés par les professionnels socio-éducatifs de l'IME La Garenne, en lien étroit avec les professionnels de la Plateforme de répit « Parenthèse » du RSVA :

Le RSVA	L'UGECAM
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communique et inscrit les familles ;</li> <li>• Réalise et transmet les habitudes de vie des proches aidés ;</li> <li>• Salarie les professionnels de l'IME et finance leurs interventions ;</li> <li>• Réalise le bilan annuel du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Met à disposition ses locaux et ses véhicules de service (dont carburant) ;</li> <li>• Mobilise les professionnels volontaires de l'IME ;</li> <li>• Finance les goûters, les sorties payantes et les ateliers organisés auprès des familles.</li> </ul>

Au printemps et jusqu'à l'automne, 6 ateliers thématiques favorisant échanges et la détente ont été proposés aux familles de l'Orne.

Un samedi après-midi par mois, de 14h à 17h, les aidants se sont réunis autour d'activités choisies par l'équipe de l'IME La Garenne, en accord avec leurs attentes : activité sportive, atelier pâtisserie, balade champêtre... ainsi qu'une activité surprise, un Escape Game, afin de clôturer l'année 2025.

En parallèle, les proches aidés ainsi que leurs frères et sœurs ont participé à des moments conviviaux communs, incluant : jeux en plein air, sorties, séance de cinéma... en lien avec les événements de la commune d'Alençon et sous la supervision des professionnels de l'IME.

	AIDANTS	PROCHES AIDES	FRATRIE
Nombre	14	11	3
Heures de répit	132	--	21

Initié en 2021, ce projet a bénéficié à son lancement d'un financement de la CNSA et du Département de l'Orne. Il s'est poursuivi chaque année grâce au soutien matériel et financier de la PFR et de l'UGECAM.

En 2025, cette offre de répit a bénéficié du soutien de la Fondation Crédit Mutuel afin de supporter le coût des intervenants. Le RSVA a également fait le choix de proposer le remboursement des kms réalisés par les familles pour se rendre aux activités aidants-aidés de 2025.

Les aidants ont exprimé une grande satisfaction, soulignant particulièrement l'écoute, les échanges, la pair-aidance, la confiance accordée aux professionnels, ainsi que l'ambiance conviviale des activités. La prochaine édition, prévue en 2026, suscite déjà un vif enthousiasme auprès des familles.

## LA FONDATION CREDIT MUTUEL



En juin 2024, le RSVA a répondu à un appel à projet de la Fondation du Crédit Mutuel dans le cadre de la mise en place d'actions à destination des aidants des départements de l'Orne et de la Manche. Deux projets ont été retenus :

- Activités aidants-aidés-fratries dans l'Orne : il s'agit de la pérennisation d'une action menée, sur 6 samedis après-midi, en partenariat avec l'UGECAM Normandie ;
- Week-end Répit Family dans la Manche : ce projet expérimental, conduit en collaboration avec l'AGAPEI et les SAAD du territoire, s'adresse aux familles de personnes en situation de

polyhandicap. Il vise à faciliter leur accès à un séjour de vacances dans un environnement adapté à leur proche, tout en proposant des temps de répit durant le week-end grâce à l'intervention de professionnels formés.

En septembre 2024, le RSVA a eu le plaisir d'apprendre que ces deux projets avaient été retenus par la Fondation, avec l'attribution de financements sous forme de chèque.

En 2025, cette subvention a permis de consolider les « Activités aidant-aidés-fratries », notamment grâce à une participation au financement des intervenants. Par ailleurs, la Plateforme de répit « Parenthèse » a souhaité renforcer l'accessibilité aux séances en mettant en place un remboursement des frais kilométriques engagés par les aidants pour se rendre aux activités.

Ce soutien financier a également permis d'initier une dynamique partenariale dans la Manche, à travers la mise en place d'un groupe de travail dédié au projet « Week-end Répit Family », dont le déploiement est prévu en 2026.

---

## ACTIONS EN FAVEUR DES AIDANTS DU CALVADOS

En 2024, la CNSA a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le soutien aux aidants sur la période 2024-2026. Le Conseil Départemental du Calvados a répondu à cet appel et a confié au RSVA la mise en œuvre de l'axe 5 du projet, dédié au soutien des aidants de personnes en situation de handicap. Des territoires prioritaires ont été identifiés pour développer les actions en direction des familles : le Bessin, le Bocage, Falaise et le Pays d'Auge.

Le projet est déployé sur quatre territoires du Calvados – Bayeux Bessin, Pays de Falaise, Vire Bocage et le Pays d'Auge – et vise à renforcer le soutien apporté aux aidants de personnes en situation de handicap. Il prend en compte la diversité des situations des aidants, qu'elles soient familiales, sociales ou professionnelles, ainsi que la nature du handicap de leur proche et le degré de sévérité de celui-ci. La pluralité et la complexité des besoins identifiés rendent nécessaire la mise en œuvre d'actions diversifiées et complémentaires, adaptées aux réalités des territoires.

Le projet s'articule autour de cinq axes structurants :

- La mise en place de formation pour les proches aidants,
- La mise en place d'actions d'information et de sensibilisation, déployées notamment à travers des permanences et des actions ponctuelles (webinaires, rencontres),
- Le soutien psychosocial individuel,
- Le soutien psychosocial collectif, dont le déploiement est prévu à partir de 2026.

L'année 2025 constitue la seconde phase opérationnelle du projet, déployée de janvier à décembre. Cette période a permis de poser les bases du dispositif, d'expérimenter de nouvelles actions, afin d'ajuster et de consolider les actions à venir.

### **ACTION I : LA FORMATION DES AIDANTS**

Le RSVA a engagé la création et le déploiement d'une formation à destination des proches aidants de personnes en situation de handicap, d'une durée de deux jours, portant sur la thématique des troubles du neurodéveloppement (TND).

Cette thématique a été retenue en cohérence avec les résultats de l'enquête menée en 2023 par le RSVA, mettant en évidence un besoin important d'information, de compréhension et d'outillage des aidants confrontés à ces situations.

Chaque session de formation vise à accueillir 15 à 20 aidants. Les formations sont animées par deux professionnelles du RSVA, une neuropsychologue et une éducatrice spécialisée.

En 2025, les formations ont été organisées sur 3 territoires :

- Falaise,
- Saint-Vigor-le-Grand (territoire du Bessin),
- Caen, en accord avec le Département, permettant de rassembler des aidants issus de plusieurs territoires.

Afin de lever les freins à la participation, une suppléance à domicile est proposée aux aidants, en fonction de leurs besoins et de la disponibilité des professionnels conventionnés avec le RSVA.

### **Objectifs de l'action**

Cette action de formation poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- Apporter aux aidants des éléments théoriques permettant une meilleure compréhension du fonctionnement et des spécificités des personnes présentant des troubles du neurodéveloppement ;
- Proposer des outils concrets et opérationnels facilitant la gestion du quotidien et des situations complexes ;
- Offrir des temps d'échanges et de partage d'expériences entre aidants, favorisant la reconnaissance des savoirs expérientiels ;
- Contribuer à rompre l'isolement et à renforcer le pouvoir d'agir des aidants.

Le RSVA assure la coordination globale de l'action, à travers les missions suivantes :

- Élaboration du programme de formation et définition des objectifs pédagogiques, en lien avec l'organisme de formation du RSVA, certifié QUALIOPi ;
- Organisation administrative et logistique : gestion des inscriptions, conventions, réservation des locaux, coordination générale et communication ;
- Organisation et coordination de la suppléance à domicile, en fonction des besoins exprimés par les aidants en lien avec la Plateforme de répit Parenthèse,
- Déploiement de l'action
- Recueil et analyse de la satisfaction des participants, dans une logique d'amélioration continue.

### **Partenariats mobilisés**

La mise en œuvre de cette action repose sur un partenariat multi-acteurs, notamment pour :

- La mise à disposition de locaux : ESAT L'ESSOR de Falaise, DME AAJB de St Vigor le Grand et le Dare André Bodereau de Caen ;

- La diffusion de l'information et la communication auprès des aidants et des professionnels : via les réseaux sociaux, le mailing, l'affichage dans les commerces de proximités, le dépôt de flyers dans les lieux publics locaux, la newsletters RSVA ;
- L'organisation de la restauration lors des temps de formation : restauration inclusive de l'ESAT L'essor, restaurant-brasserie la renaissance à Falaise ; Leclerc Traiteur, et Courtepaille de Bayeux, Ménard-Traiteur de Colombelles pour la formation de Caen ;
- La mise en place des suppléances à domicile : PFR RSVA et les services d'aide à domicile partenaires conventionnés ; peu de demande cette année sur ces actions : 4h ont été mise en place pour la formation de Bayeux (120 euros).

## **Réalisations**

Lieu	Date	Inscrits	Présents	Satisfaction
Falaise	20 juin 21 juin	18	10	4,71 / 5
Saint-Vigor-le-Grand	11 octobre 18 octobre	21	14	4,79 / 5
Caen	5 décembre 6 décembre	22	17	

## **Eléments d'évaluation**

- Constats :
  - Meilleure participation le samedi
  - Peu de demande de suppléances
- Points de vigilance :
  - Présence de professionnels
  - Mieux cibler la communication pour des localités plus proches
  - Réservation repas : les absences non prévues entraînent des coûts de restauration car il est impossible d'annuler les commandes le jour J
- Points forts :
  - Pertinences du sujet
  - Communication efficace
  - Inscription au préalable
  - Travail en partenariat local
  - Expérience des animatrices de la formation
  - Échange entre aidants, convivialité

- Points faibles
  - Salles parfois trop petites
  - Plus difficile pour les aidants de se mobiliser sur le vendredi et sur deux jours consécutifs

## **ACTION 2 : INFORMATION ET SENSIBILISATION DES AIDANTS**

Le RSVA a conçu et mis en œuvre plusieurs événements d'information et de sensibilisation à destination des aidants, organisés principalement en soirée, afin de faciliter la participation des personnes concernées et de s'adapter à leurs contraintes quotidiennes

Trois actions principales ont été déployées :

- Un webinaire portant sur la thématique des séjours adaptés, co-animé par une assistante sociale libérale et une salariée du RSVA. Ce temps à distance a permis d'aborder les modalités d'accès aux séjours, les démarches administratives associées ainsi que les ressources existantes. En parallèle de ce temps de présentation et d'échange, un guide pratique a pu être transmis aux participants et est en téléchargement gratuit sur le site du RSVA. De même, les webinaires sont accessibles en rediffusion.
- Deux ciné-débats autour de la thématique « Être aidant », animés par un psychologue du RSVA. Ces temps ont été organisés sur les territoires de Vire et Honfleur, et ont permis d'aborder, à partir d'un support cinématographique, les réalités du quotidien des aidants, leurs questionnements et leurs besoins.
- La participation à la Journée des aidants, organisée à Caen conjointement par la C360 du Calvados et les partenaires médico-sociaux et du droit commun des territoires (membres cœurs de la C360). Cette action a permis au RSVA de s'inscrire dans une dynamique partenariale départementale et de renforcer la visibilité des actions menées auprès des aidants et des professionnels.

### **Objectifs des actions**

Ces actions d'information et de sensibilisation poursuivent plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les aidants à des thématiques variées en lien avec leur rôle et leur situation ;
- Améliorer la connaissance des dispositifs existants sur les territoires, relevant à la fois du milieu ordinaire et du secteur spécialisé (accès aux droits, parcours de la personne en situation de handicap de l'enfance à l'âge adulte, sport adapté, etc.) ;
- Favoriser la rencontre entre les aidants et les acteurs du territoire, afin de faciliter l'accès à l'information et l'orientation ;
- Offrir des espaces d'échanges permettant d'aborder les questions liées au handicap, à la parentalité et aux difficultés rencontrées par les aidants ;
- Contribuer à la création de lien social et à la lutte contre l'isolement des aidants.

Le RSVA assure la coordination globale de ces événements, en lien étroit avec les partenaires mobilisés, à travers :

- La préparation et le pilotage des actions (déploiement et soutien de l'action avec les professionnels et ressources internes du RSVA) ;
- La coordination avec les acteurs du territoire et les intervenants ;

- La gestion des conventions et des aspects administratifs ;
- L'organisation logistique (lieux, matériel, restauration le cas échéant) ;
- La communication auprès des partenaires, des professionnels et des aidants.

### **Partenariats mobilisés**

La mise en œuvre de ces actions s'appuie sur des partenariats pour :

- La mise à disposition de locaux : cinéma Le Basselin de Vire, Médiathèque de Honfleur et ville de Honfleur
- La communication et la diffusion de l'information : via les canaux de diffusion du RSVA et de ses partenaires, par la distribution de flyers et d'affiches dans les villes concernées ainsi que la mobilisation du service communication de la ville de Honfleur
- L'organisation de la restauration, selon les formats d'événements : pas de restauration, mais un moment convivial autour de petits fours et boissons sans alcool.

### **Réalisations**

Date	Type d'événement	Thème	Lieu	Nombre de participants	Partenaires impliqués	Satisfaction
02.10	Webinaire	Séjours adaptés	En ligne	9	Assistante sociale libérale	
04.10	Événement partenaire	Journée des Aidants	Caen	180 exposants 200 visiteurs	C360 du Calvados et de nombreux acteurs locaux	4,85 / 5
13.11	Ciné-débat	Être aidant	Vire	18	Cinéma Le Basselin	4,88. / 5
14.11	Ciné-débat	Être aidant	Honfleur	18	Ville d'gonfleur	4,79 / 5

### **Eléments d'évaluation**

- Constats :

Les évènements ponctuels comme le ciné débat ont été très appréciés par les aidants et les partenaires impliqués, ils seront reconduits en 2026.

Un webinaire sera également reconduit en 2026, mais les modalités d'inscriptions et de récupération des indicateurs seront plus précises. De nouvelles thématiques notamment sur les droits et démarches des aidants sont en cours d'élaboration.

- Points de vigilance :
  - Sur les inscriptions
  - Sur le calendrier de communication
- Points forts :
  - Touche tous type d'aidants
  - Implication des partenaires

### **ACTION 3 : PERMANENCES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DES AIDANTS**

Le RSVA a mis en place des permanences d'accueil à destination des aidants de personnes en situation de handicap, réparties sur les quatre territoires d'intervention. Ces permanences sont proposées avec ou sans rendez-vous, afin de favoriser l'accessibilité du dispositif et d'aller à la rencontre des aidants au plus près de leur lieu de vie.

#### **Objectifs de l'action**

La mise en place des permanences vise à :

- Aller à la rencontre des aidants de personnes en situation de handicap sur les territoires ;
- Proposer un espace d'accueil, d'écoute et de soutien, animé par un travailleur social ;
- Apporter des conseils individualisés en matière d'accès aux droits et de démarches administratives ;
- Orienter les aidants vers les acteurs et ressources de proximité en fonction de leurs besoins ;
- Offrir des temps d'échange permettant aux familles d'aborder des thématiques liées au handicap, à la parentalité et aux difficultés rencontrées dans le rôle d'aidant ;
- Favoriser la création de lien entre aidants et contribuer à la lutte contre l'isolement.

Le RSVA assure l'ensemble des missions nécessaires au déploiement et au suivi de cette action, notamment :

- Organisation et planification des permanences sur les différents territoires ;
- Accueil, écoute et orientation des familles aidantes ;
- Information sur les dispositifs existants, les prestations et les droits ;
- Communication des permanences auprès des acteurs locaux et partenaires ;
- Gestion administrative et logistique des temps d'accueil ; Conception et utilisation d'outils de suivi de l'activité, permettant d'analyser la fréquentation, les besoins exprimés et les orientations réalisées.

Les permanences sont organisées selon le calendrier suivant :

Territoire	Lundi	Mardi	Mercredi	Nombre de ½ journée
Falaise		9h - 12h ESAT L'Essor		2
Vire		14h - 17h SASLA, APAEI Vire Bocage		2
Lisieux	9h - 12h SESSAD ACSEA			1
Pont l'Évêque	14h - 17h Maison départementale des Solidarités			2
Bayeux			9h - 12h30 13h30 - 17h Maison départementale des Solidarités	2

### Fréquentations 2025

	Falaise	Vire	Pont l'Évêque	Lisieux	Bayeux
Juin	0	0	Pas ouvert	Pas ouvert	Pas ouvert
Juillet	4	0	0	Pas ouvert	Pas ouvert
Août	Vacances	Vacances	Vacances	Pas ouvert	Pas ouvert
Septembre	2	0	0	0	2
Octobre	0	0	0	0	1
Novembre	0	2	0	0	0
Décembre	0	1	1	0	0

## **Éléments d'évaluation**

- Constats :  
L'objectif initial était d'accueillir entre 8 et 15 aidants par semaine.  
La fréquentation observée s'avère inférieure aux prévisions, ce qui souligne l'importance du travail d'aller-vers, de communication et de consolidation des partenariats locaux autour de ces permanences.
- Axes d'amélioration :
  - Travailler le message
  - Réactiver quelques partenaires ciblés
  - Trouver d'autres canaux de diffusion en sollicitant notamment la presse.

## **ACTION 4 : SOUTIEN PSYCHOSOCIAL INDIVIDUEL**

Le RSVA propose un accompagnement psychologique individuel à destination des aidants, visant à soutenir les situations de fragilité et à prévenir l'épuisement. Cette action consiste en la mise en place d'un suivi individuel de 10 séances par an, d'une heure, assuré par un psychologue salarié du RSVA, à destination de 40 aidants par an.

Afin de lever les freins à la participation et de s'adapter aux contraintes des aidants, une suppléance peut être proposée lorsque cela est nécessaire, permettant aux bénéficiaires de se libérer pour ces temps de soutien et de parole.

Dans une logique d'accessibilité et d'adaptation aux besoins, le suivi psychologique peut être réalisé selon trois modalités complémentaires :

- Au domicile de l'aidant ;
- Sur les lieux de permanences déployées sur les territoires ;
- À distance, par téléphone ou visioconférence.

L'action de soutien psychosocial en individuel n'a pu débuter qu'à partir du mois d'août 2025, une fois que le référent psychologue a pris ses fonctions.

## **Objectifs de l'action**

Cette action vise à :

- Offrir aux aidants un espace confidentiel de parole et d'écoute, animé par un professionnel qualifié : un neuropsychologue formé aux thérapies brèves ;
- Permettre une meilleure compréhension des mécanismes psychiques, émotionnels et relationnels à l'œuvre dans la relation d'aide ;
- Identifier les freins, ressources et leviers d'adaptation afin d'aider les aidants à accompagner leur proche sans s'épuiser ;
- Contribuer à la prévention de l'épuisement, du stress et de l'isolement des aidants.

Le psychologue et le RSVA assure la coordination et le suivi de cette action à travers :

- La gestion et la planification des rendez-vous ;
- La réservation et la coordination des lieux d'intervention, le cas échéant ;

- L'organisation des temps de déplacement du professionnel ;
- La communication de l'action auprès des acteurs et partenaires des territoires afin de faciliter le repérage et l'orientation des aidants ;
- La coordination administrative et le suivi des interventions réalisées

## Réalisations

	Bessin	Bocage	Falaise	Pays d'Auge	Caen	Total
Nombre d'aidants	7	3	2	3	5	20
Kms parcourus	1 997	973	512	1 474	592	5 548

## Éléments d'évaluation

- Constats :

### Typologie des aidants accompagnés :

- La plupart des aidants accompagnés sont des femmes (86%).
- La situation conjugale la plus fréquente est en couple (59%). Une part non négligeable des aidantes est célibataire ou vit une situation affective complexe qui peut ajouter aux difficultés vécues.
- Dans la grande majorité des cas, l'aidant est parent du proche aidé. De manière plus anecdotique, il peut-être un autre membre de la famille (grands-parents) ou un conjoint/ex-conjoint.
- Une partie des aidants accompagnés aide plusieurs personnes



### Typologie de handicap accompagné :

- Certains aidés présentent plusieurs de ces handicaps (en particulier au sein des TND). Dans ces cas, n'a été retenu pour les données de ce tableau que le handicap qui crée le plus de difficultés à l'aidant.
- Les handicaps rencontrés par les proches aidés se répartissent en quatre grandes catégories :

- TND (comprenant TSA, TOP, TDA/H, trouble DYS)
- Handicaps psychiques (comprenant dépression et trouble bipolaire)
- Polyhandicap
- Handicap cognitif

Les TND, en particulier les TSA constituent la typologie de handicap la plus fréquemment rencontrée.

Typologie de handicap	Nombre de personnes accompagnées
TSA	8
TOP	2
Troubles DYS	1
TND	11
Dépression	2
Trouble bipolaire	1
Handicap psychique	3
Polyhandicap	4
Handicap cognitif	1

- Points forts :
  - RDV au domicile des aidants
  - Suivi gratuit
- Points de vigilance :
  - Optimiser les trajets
  - Encourager la prise de rendez-vous en visio lorsque le lien de confiance est bien installé

## **ACTION 5 : SOUTIEN PSYCHOSOCIAL COLLECTIF**

Le déploiement de cette action est prévu, courant 2026, sur les territoires de Bayeux, Falaise et Lisieux.

Des actions régulières de communication ont été menées par voie de mailing auprès de différents publics cibles :

- Des aidants inscrits sur la plateforme de répit Parenthèse ;
- Des professionnels libéraux du PCPE et conventionnés avec le RSVA sur le Répit;
- Des partenaires du secteur médico-social et de l'aide à domicile (ESMS, SAAD, etc.) ciblés et/ou rencontrés.

Ces envois ont permis d'assurer une diffusion large de l'information concernant les actions proposées dans le cadre de l'AMI (formations, événements, permanences, soutien psychosocial).

Des publications régulières sur les réseaux sociaux, sur le site internet du RSVA (dont une page dédié - Actions Calvados – RSVA) et dans les newsletters ont également permis une large diffusion auprès de partenaires et également des aidants.

Des distributions dans les lieux de vie tels que Maisons France Service notamment ont été réalisées, ainsi que des encarts presse.

**À VOTRE ÉCOUTE !**

Des permanences pour les proches d'adultes et d'enfants en situation de handicap

1. Un espace d'écoute
2. Un espace d'orientation, de conseils
3. Un espace de soutien
4. Un espace d'information

Les 3èmes mercredis du mois de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

**Maison départementale des Solidarités**  
1 rue de Verdun, BAYEUX

Pour plus de renseignements : [parenthese@rsva.fr](mailto:parenthese@rsva.fr)  
09.82.22.67.94 / 07.67.79.52.29

**GRATUIT**  
Avec ou sans rendez-vous.

Logos: RSVA, Calvados, CISA, Action financée par la CSDA.

**Besoin d'un temps de parole et d'écoute avec un professionnel ?**

Un soutien psychologique gratuit est proposé aux proches aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap sur les territoires du Calvados :

- le Bessin,
- le Bocage Virois,
- le Pays d'Auge,
- le Pays de Falaise.

Bénéficiez de séances gratuites avec un psychologue.

Afin de vous faciliter l'accès, le soutien peut avoir lieu :

- à domicile,
- par téléphone,
- en visioconférence.

**10 SÉANCES D'UNE HEURE**

**Prenez rendez-vous !**  
[parenthese@rsva.fr](mailto:parenthese@rsva.fr)  
09 82 22 67 94

Si vous souhaitez du temps de suppléance auprès de votre proche durant ces séances, contactez la plateforme de répit Parenthèse.  
Ces temps sont sous condition de disponibilité des intervenants.

Logos: RSVA, Calvados, CISA, Action financée par la CSDA.

**Vous êtes le parent d'un proche en situation de handicap ?**

**Partagez un temps entre parents aidants.**

Rendez-vous tous les mois en famille pour un après-midi répit près de chez vous.

Au programme :

- Activités en pleine nature
- Atelier cuisine
- Atelier jardinage / botanique
- Activités créatives

**Séances gratuites**

Vos proches aidés et leur fratrie pourront bénéficier d'activités pour eux, animées par des professionnels.

Logos: RSVA, Calvados, CISA, Action financée par la CSDA.

## AMELIORATION CONTINUE

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité des actions menées, la PFR accorde une attention particulière à l'évaluation régulière de ses actions. À ce titre, des démarches d'évaluation de la satisfaction sont conduites auprès des familles bénéficiaires, mais également auprès des intervenants, qu'ils soient professionnels libéraux ou issus des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Ces évaluations permettent de recueillir des retours qualitatifs et quantitatifs sur les modalités d'intervention, la coordination, le soutien apporté aux aidants et les conditions d'exercice des professionnels.

### LA SATISFACTION DES AIDANTS

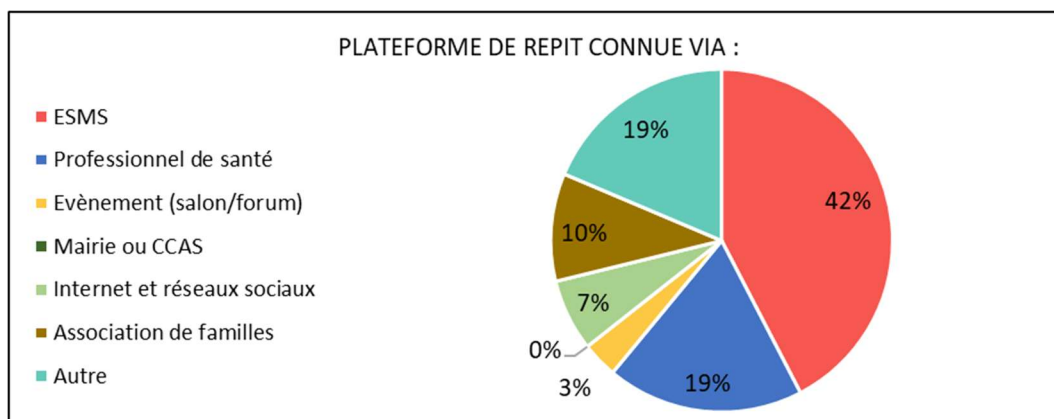
Comme chaque année, les aidants inscrits auprès de la PFR ont été sollicités afin d'évaluer leur niveau de satisfaction à l'égard des actions et accompagnements proposés.

L'enquête de satisfaction 2025 a été conduite à l'échelle des trois départements. Au total, 59 réponses ont été recueillies sur le territoire de l'ex-Basse-Normandie, soit 15 % des aidants accompagnés par la plateforme :

- 31 réponses dans le Calvados : 97 % de parents et 3 % de frères ou sœurs du proche aidé,
- 15 réponses dans la Manche : exclusivement de parents aidants,
- 13 réponses dans l'Orne : 97 % de parents et 3 % de frères ou sœurs du proche aidé.

Dans le cadre de son engagement en faveur des jeunes aidants, la plateforme de répit a interrogé les parents ayant plusieurs enfants afin d'identifier l'implication éventuelle des frères et sœurs auprès du proche aidé. Ainsi, 40 % des aidants concernés estiment que les fratries apportent un soutien régulier. Parmi eux, 20 % précisent que cette aide s'exerce dans la mesure du possible, en fonction notamment de l'âge des enfants ou de leur éloignement géographique.

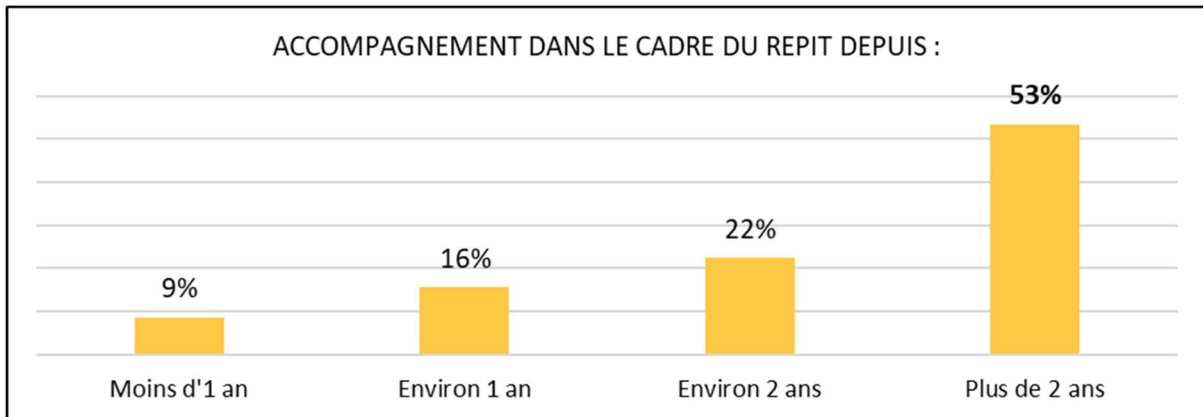
Les aidants ayant répondu ont eu connaissance de la Plateforme de répit de la façon suivante :



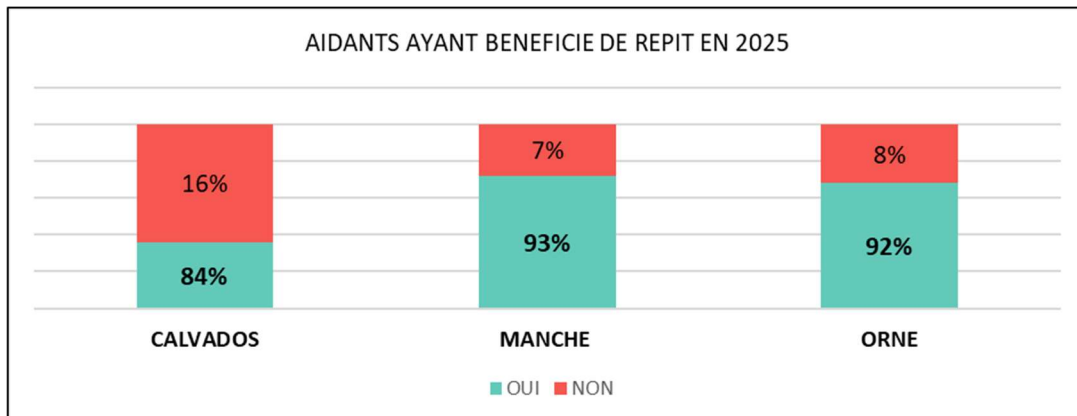
Ce graphique met en évidence l'importance du partenariat médico-social dans la visibilité de la plateforme de répit « Parenthèse ». Les ESMS (42 %) et des professionnels de santé (19%) constituent le premier canal d'orientation des aidants vers le dispositif.

Les aidants ayant répondu « Autre » (19%) font référence au bouche-à-oreilles au sein de leur entourage qui leur a permis de connaître la Plateforme.

Seuls les aidants du département du Calvados ont répondu avoir eu connaissance du dispositif via les associations de famille (10%) ainsi que leurs recherches sur Internet et les réseaux sociaux (7%).

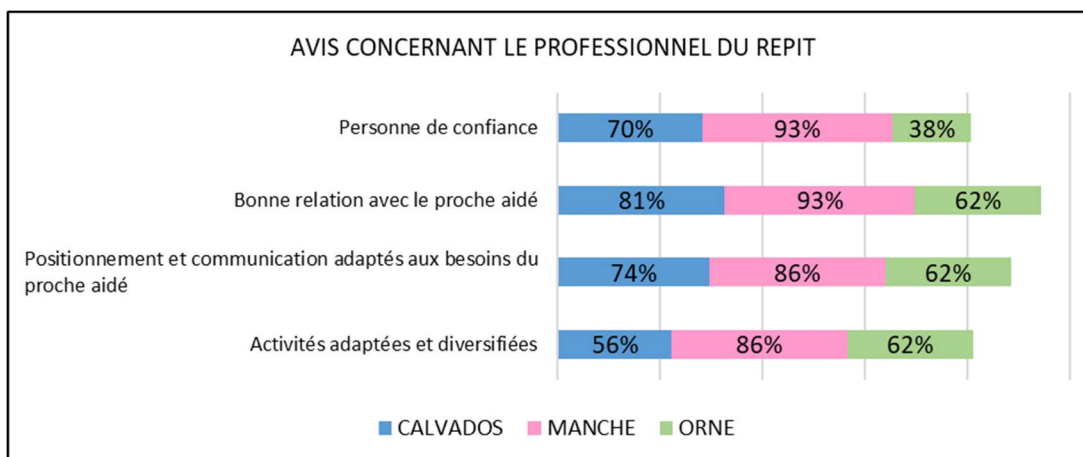


La moitié des aidants ayant répondu au questionnaire bénéficient d'un accompagnement par la Plateforme de répit « Parenthèse » depuis plus de deux ans. Cette tendance se retrouve de manière homogène, quel que soit leur département de résidence.



La grande majorité des aidants (90%) ayant répondu au questionnaire de satisfaction ont bénéficié de répit en 2025.

Nous les avons questionnés au sujet de l'intervenant du répit qui intervient auprès de leur proche en situation de handicap et avons obtenus les résultats suivants :



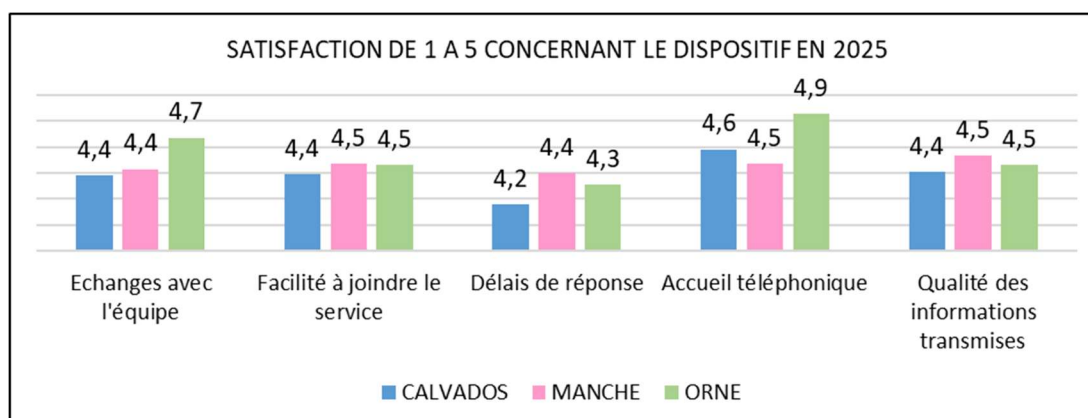
Les réponses mettent en évidence une appréciation très positive envers le professionnel intervenant auprès du proche en situation de handicap et ce, quel que soit le département concerné.

Le professionnel est identifié comme étant une personne de confiance, particulièrement sur le département de la Manche (93 %) et celui du Calvados (70 %). La qualité de la relation établie avec le proche aidé traduit la capacité des intervenants à créer un lien sécurisant et adapté. Sur le département de l'Orne, en revanche, l'intervenant est moins perçu comme étant une personne de confiance dans la relation avec les familles.

Le positionnement professionnel et la communication, jugés adaptés aux besoins du proche aidé, recueillent des taux de satisfaction élevés, de 62 % à 86 % selon les territoires. De même, les activités proposées sont considérées comme adaptées et diversifiées, avec une reconnaissance particulièrement marquée sur le département de la Manche.

Des écarts apparaissent toutefois entre territoires, notamment dans l'Orne et le Calvados sur certains items, nous invitant à accentuer nos points de suivis auprès des familles et des professionnels afin de les accompagner dans le déroulement des séances.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment la qualité des interventions à domicile et mettent en lumière le rôle central de l'intervenant. C'est par sa posture et sa capacité d'adaptation qu'il réunit les conditions indispensables à un répit sécurisant, apaisé et réellement bénéfique pour les aidants.



Les aidants ont été invités à évaluer leur niveau de satisfaction, sur une échelle de 1 à 5, vis-à-vis de l'accueil proposé par la Plateforme de répit « Parenthèse ».

Les résultats font apparaître un niveau de satisfaction global élevé, avec des notes toutes supérieures à 4,2/5.

La dimension relationnelle constitue le point fort du dispositif : l'accueil téléphonique et la qualité des échanges avec l'équipe sont particulièrement appréciés, soulignant l'importance d'une écoute bienveillante et d'un accompagnement personnalisé pour les aidants.

La facilité à joindre le service et la qualité des informations transmises sont également bien évaluées. Les délais de réponse, bien que satisfaisants, peuvent apparaître comme un axe à développer afin d'être plus réactifs dans les réponses apportées aux familles.

De la même façon, nous avons interrogés plus largement les aidants sur leur satisfaction générale. Il en ressort les points suivants :

- 90% des aidants ayant répondu ont bénéficié de répit en 2025,
- 91% des aidants interrogés conseilleraient ce dispositif auprès d'autres aidants. Les 9% restant ont répondu qu'ils ne savaient pas s'ils le feraient ou non,
- 92% des aidants interrogés estiment que l'évaluation à domicile par le Référent Clinique a répondu à leurs attentes : 97% d'entre eux ont eu le sentiment d'avoir été compris et entendus,
- Les aidants expriment une satisfaction générale de 4,6/5 auprès de leur intervenant de répit.

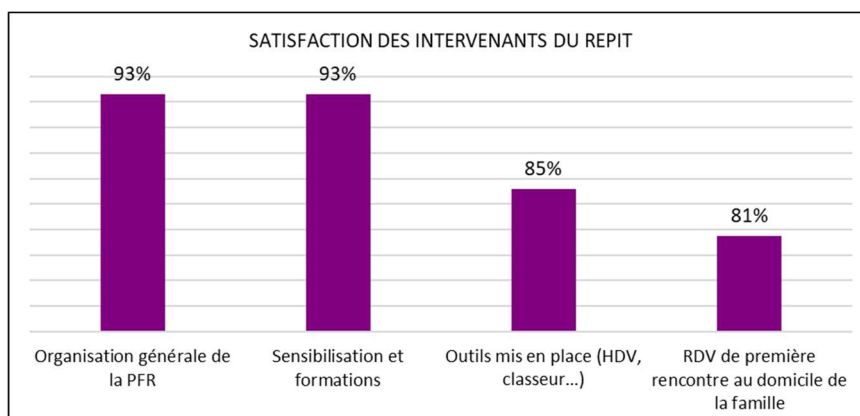
Le faible taux de réponses à l'enquête de satisfaction invite à une lecture prudente des résultats. Néanmoins, les retours exprimés offrent des indications qualitatives sur l'expérience des familles et contribuent à nourrir la réflexion sur l'évolution des actions menées.

Les attentes exprimées par les aidants dans les réponses libres, concernant leurs besoins en matière de répit et les éléments qu'ils souhaitaient nous transmettre, sont les suivantes :

- Bénéficier davantage de temps de répit sur l'année (plus grande fréquence et plus d'heures sur le contrat annuel),
- Bénéficier de répit sur des temps plus longs (+3h), y compris lors des week-ends ou de nuitées,
- Développer les accueils de répit (du type ACM Répit) sur les petites vacances et les week-ends.

## LA SATISFACTION DES INTERVENANTS

Dans le cadre de l'évaluation du dispositif, les professionnels du répit impliqués dans l'accompagnement des familles, sur l'année 2025, ont été sollicités. Au total, 27 intervenants ont répondu au questionnaire, dont 18 intervenants issus des SAAD et 9 professionnels libéraux.



Les intervenants du répit expriment une satisfaction importante (93%) concernant l'organisation générale de la Plateforme de répit « Parenthèse ». La formation socle de sensibilisation au handicap ainsi que les modules spécifiques obtiennent également un taux de satisfaction de 93%. Les intervenants soulignent un contenu riche et des échanges enrichissants entre les formatrices et les autres professionnels présents.

Les outils mis à disposition par le RSVA (Habitudes de vie du proche aidé, classeur de liaison, supports de suivi...) sont également bien évalués (à 85 %), confirmant leur utilité dans la connaissance des besoins des proches en situation de handicap et la structuration des répits.

Les rendez-vous de première rencontre au domicile des aidants obtiennent un taux de satisfaction de 81 %. Les intervenants, notamment des SAAD, expriment le besoin de bénéficier davantage de temps lors de certains rendez-vous afin de bien prendre le temps de connaître les besoins et les habitudes du proche aidé ainsi que faire connaissance avec sa famille. D'autres intervenants souhaiteraient également un second rendez-vous après quelques interventions afin de refaire un point tous ensemble. Les points de suivi réalisés par la Plateforme de répit permettent d'instaurer ce cadre sécurisant pour les familles comme pour les professionnels. Nous notons toutefois que lorsqu'il s'agit d'interventions réalisées par l'intermédiaire d'un SAAD, la Plateforme est régulièrement en contact avec les Responsables de service et très rarement en direct avec l'intervenant du répit.

Dans le cadre de l'accompagnement proposé par la PFR, les intervenants ont la possibilité de participer à des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle (ADPP). L'enquête révèle que ces temps sont particulièrement appréciés, offrent un espace de réflexion, de prise de recul sur les interventions et de partage d'expériences avec des professionnels issus d'autres services.

Par ailleurs, les intervenants soulignent la disponibilité de l'équipe de la Plateforme de répit pour échanger autour des situations accompagnées. Les répondants à l'enquête évoquent la réactivité et le soutien apportés face à leurs questionnements.

Il est toutefois à noter que les intervenants des SAAD répondent privilégier, dans un premier temps, un échange avec leur Responsable, un collègue ou directement avec la famille. La sollicitation de la Plateforme intervient le plus souvent en complément, ou dans un second temps, si un questionnement demeure.

Enfin, les intervenants du répit ont été interrogés sur la qualité de la relation établie avec les familles, à travers une évaluation de leur satisfaction sur une échelle de 1 à 5 :

- Note de 4,6/5 accordée à la relation créée auprès du proche aidé en situation de handicap,
- Note de 3,7/5 donnée aux échanges entretenus avec les aidants.

Les résultats témoignent d'un retour positif des intervenants du répit, qu'ils soient issus des SAAD ou des libéraux, sur le fonctionnement général de la Plateforme de répit, l'accompagnement des suivis et la relation de confiance créée auprès des familles.

## LA COMMUNICATION

La communication constitue un volet essentiel de l'accompagnement proposé par la Plateforme de répit « Parenthèse » afin d'informer, de sensibiliser et de créer du lien avec les aidants des trois départements.

Une **page Facebook dédiée**, nommée « Parenthèse », permet de diffuser régulièrement des informations et des actualités, du RSVA et de ses partenaires, en lien avec le répit des aidants et l'accompagnement des proches en situation de handicap. Cette page compte 667 abonnés au 31 décembre 2025, avec un total de 152 publications diffusées au cours de l'année.

Une **Gazette des aidants, nommée « Pour Nous »**, est envoyée aux aidants de la file active de la Plateforme de répit, via le logiciel BREVO, chaque premier lundi des vacances scolaires. Elle a pour objectif de leur proposer une ressource à chaque période de l'année, afin d'aider les aidants à organiser des activités en adéquation avec les besoins de leurs proches, tout en tenant compte des particularités saisonnières. Cette démarche vise à apporter un soutien supplémentaire aux familles, en leur fournissant des idées et des ressources concrètes pour enrichir le quotidien de leurs proches pendant les vacances.

Les résultats affichent un taux d'ouverture moyen remarquable de 49,66 %, ce qui montre un réel intérêt de la part des abonnés pour les contenus partagés. En moyenne, 370 destinataires reçoivent cette newsletter. Le taux de clics moyen de 6,50 % indique également que les lecteurs interagissent activement avec les ressources proposées dans cette newsletter.

L'édition de juillet 2025 s'est particulièrement distinguée, enregistrant les meilleurs résultats en termes d'engagement, ce qui reflète une dynamique positive et un contenu apprécié par les abonnés, notamment dû aux articles et sorties proposées.

Cette initiative, lancée en 2024, a fait l'objet d'un groupe de travail en fin d'année 2025 afin de proposer une nouvelle stratégie de la Gazette en 2026, plus adaptée aux besoins et aux attentes des familles. Quatre nouvelles rubriques sont attendues l'année prochaine :

- Des ressources pour vous : qui correspond aux aides, aux droits et aux démarches des aidants,
- Des rendez-vous à ne pas manquer : pour communiquer sur les événements des 3 départements,
- Des activités pour votre proche et vous : conserver des idées d'activités (adultes et enfants) et des recettes à partager pour occuper les congés scolaires,
- La Plateforme de répit « Parenthèse » à vos côtés : l'occasion de présenter ou rappeler une information concernant le fonctionnement du dispositif de répit.

D'autres adaptations seront également mises en place l'année prochaine : envoi les samedis, tenue d'un listing dédié à la Gazette, nouveau visuel, etc.

Les aidants sont également invités à consulter le site Internet du RSVA où sont centralisées des informations pratiques et des ressources pour les aider (Mallette « La fée pour nous », cartographie des professionnels, etc.).

## LES PERSPECTIVES

Pour l'année 2026, la Plateforme de répit « Parenthèse » poursuit sa mobilisation afin d'adapter son offre aux besoins évolutifs des aidants et renforcer la qualité de ses services.

Elle prévoit notamment de :

- Poursuivre les partenariats engagés depuis plusieurs années pour maintenir une diversité d'offres de répit répondant aux besoins des aidants et en sensibilisant de nouveaux professionnels, étudiants, animateurs au handicap et à la nécessité de préparer ses accompagnements ;
- Développer de nouveaux partenariats avec les SAAD et les professionnels libéraux, sur les territoires pour lesquels nous avons des difficultés à mettre en place du répit (zones blanches notamment) ;
- Poursuivre le groupe de travail SAAD visant à réfléchir ensemble à la création de solutions innovantes d'accompagnement, sur des rencontres bi-annuelles par département d'intervention ;
- Remobiliser les professionnels, les bénévoles et les familles autour des Comités de suivi TSA et Polyhandicap, en prévoyant un élargissement du public cible de ces deux comités ;
- Poursuivre et amorcer la mise en place de projets innovants : répit onco-pédiatrie, week-ends répit family, familles répit du CAFS, week-ends de la Ligue de l'Enseignement, Cheval et répit ;
- Poursuivre la réflexion quant à la reprise des samedis répit ;
- En lien avec l'AMI du Conseil Départemental du Calvados, poursuivre les actions d'aller vers auprès des aidants (permanences en territoires, actions d'information, formations, soutien psychosocial individuel et collectif) ;
- Mettre en place les préconisations et les outils produits par les étudiants en M2 de Psychologie de l'Université de Caen ;
- Proposer une nouvelle stratégie pour la Gazette des aidants « Pour Nous » ;
- Mettre en place et s'appropriier un nouveau logiciel de gestion (OGYRIS) suite à notre intégration à une GRAPPE dans le cadre de la démarche ESMS Numérique (NeS / ARS Normandie) ;
- Accompagner la mise en place du PRH 6I.

# GLOSSAIRE

ACM : Accueil Collectif de Mineurs	DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
ADPP : Analyse De Pratiques Professionnelles	EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé	EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap	EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt	EMS : Établissement Médico-Social
ARCMSA : Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole	EN : Éducation Nationale
ARS : Agence Régionale de Sante	EPMS : Etablissement Public Médico-Social
ASE : Aide Sociale à l'Enfance	EPS : Examens Prévention en Santé
AVC : Accident Vasculaire Cérébral	EPSM : Établissement Public de Santé Mentale
CAA : Communication Alternative Améliorée	ERHR : Équipe Relais Handicaps Rares
CAF : Caisse d'Allocations Familiales	ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail
CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé	ESMS : Établissement ou service médico-social
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	ESSMS : Établissement ou service social ou médico-social
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail	ETP : Établissement de Travail Protégé
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	FALC : Facile à Lire et À Comprendre
CD : Conseil Départemental	FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée	FH : Foyer d'Hébergement
CFA : Centre de Formation des Apprentis	FHM : Fondation Hospitalière de la Miséricorde
CHAB : Centre Hospitalier Aunay-Bayeux	FSH : Femme en Situation de Handicap
CIO : Centre d'Information et d'Orientation	GCS : Groupement de Coopération Sanitaire
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination	GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
CMPR : Centre de Médecine Physique et de Réadaptation	GNCRA : Groupement National des Centres Ressources Autisme
CNR : Crédits Non Reconductibles	GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie	HBD : Hygiène Bucco-Dentaire
CODEX : COMité EXécutif	IEM : Institut d'Education Motrice
COMEX : COMission EXécutive	IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignants
COTECH : COMité TECHnique	IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie	IME : Institut Médico-Éducatif
CPIAS : Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins	IMPro : Institut Médico Professionnel
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	IP : Intervenant Pivot
CRA : Centre Ressources Autisme Normandie Calvados Orne Manche (COM)	ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
CRCDC : Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers	MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
CSE : Comité Social et Économique	MDA : Maison Départementale de l'Autonomie
DAC : Dispositif d'Appui et de Coordination	MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif	MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
DAPA : Dispositif d'Appui à la Politique Addiction	NeS : Normand'e-Santé
DARe : Dispositif d'Accompagnement et de Ressources	PCH : Prestation de Compensation du Handicap
DEF : Direction Enfance Famille	PCPE : Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées
DI : Déficience Intellectuelle	PESL : Projet Éducatif Social Local
DISFA : DISpositif de Soutien et de Formation de l'Avranchin	PFR : PlateForme de Répét
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique	PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement
DIU : Diplôme IntraUniversitaire	PPI : Projet Personnalisé d'Intervention
DME : Dispositif Médico-Éducatif	PPS : Prévention Promotion Santé
	PRH : Pôle Ressources Handicap
	PRS : Programme Régional de Santé
	PSH : Personne en Situation de Handicap
	PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale
	QVCT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
	RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous

RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire  
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données  
RHBD : Référent en Hygiène Bucco-Dentaire  
RHF : Référent Handicap Formation  
S3AIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et de l'Intégration Scolaire  
SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile  
SAD : Service d'Aide à Domicile  
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés  
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile  
SF : Sage-Femme  
SIRH : Système d'Information pour les Ressources Humaines  
SLA : Sclérose Latérale Amyotrophique  
SOFCODH : SOciété Française des COnsultations Dédiées Handicap

SOSS : Santé Orale et Soins Spécifiques  
SPDA : Service Public Départemental de l'Autonomie  
SPE : Service Public de l'Emploi  
TCCL : Traumatisés Crâniens / CérébroLésés  
TDAH : Trouble De l'Attention avec ou sans Hyperactivité  
TND : Troubles du NeuroDéveloppement  
TOP : Trouble Oppositionnel avec Provocation  
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme  
TSN : Traitements Nicotiniques de Substitution  
UC-IRSA : Union de Caisse - Institut inter-Régional pour la SAnTé  
UEEA : Unité d'Enseignement en École ordinaire pour Autistes  
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme  
UEROS : Unité d'Evaluation, de Réentraînement, d'Orientation Sociale et professionnelle  
UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs  
USLD : Unités de Soins Longue Durée  
VIAS : Vie Intime Affective et Sexuelle





Réseau de Services pour une Vie Autonome

7 bis avenue du Président Coty  
14000 CAEN

[info@rsva.fr](mailto:info@rsva.fr) – 02 31 53 97 94

[www.rsva.fr](http://www.rsva.fr)